

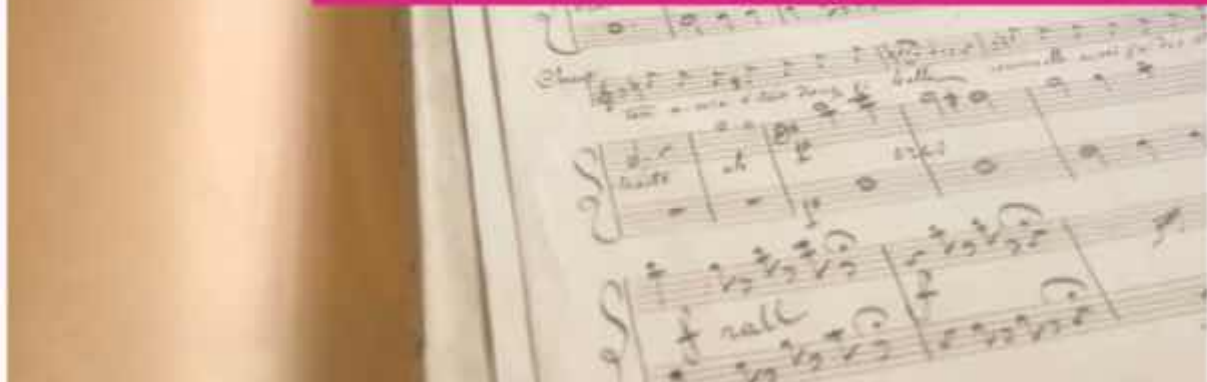
2025

**MASTER**

**MFA**

Département de Musique et Musicologie  
3 rue Rachais  
69003 LYON

2026





*Master mention Musicologie  
Parcours Musicologie Fondamentale Appliquée  
Années 1 et 2 - 2025-2026*

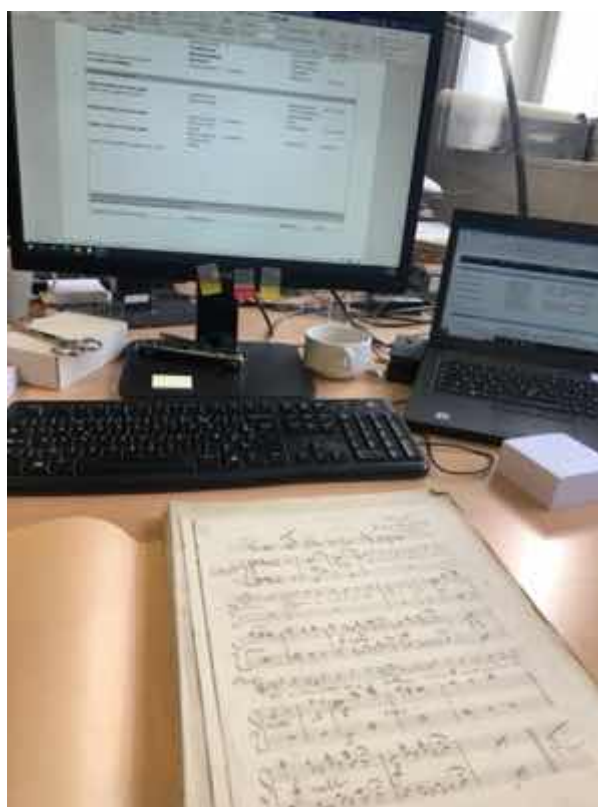
### Interlocuteurs

**Muriel Joubert**

Responsable du parcours MFA  
muriel.joubert@univ-lyon2.fr

**Marion Fontenille**

Gestionnaire de scolarité des Masters et  
prépa agrégation  
04 87 24 80 68 - [m.fontenille@univ-lyon2.fr](mailto:m.fontenille@univ-lyon2.fr)



## EN SAVOIR PLUS SUR LE DÉPARTEMENT

### Directeurs du Département de Musique et Musicologie

Jean-Christophe BRANGER et Gaël SAINT-CRICQ

[jc.branger@univ-lyon2.fr](mailto:jc.branger@univ-lyon2.fr)

[gael.saint-cricq@univ-lyon2.fr](mailto:gael.saint-cricq@univ-lyon2.fr)



### SITE ET RÉSEAUX

Le département Musique et Musicologie fait partie de l'UFR LESLA (Lettres Sciences du Langage et Arts). Vous trouverez, sur le site de LESLA, les actualités du département, des informations sur les formations, les emplois du temps, les règlements de scolarité, les dates des examens et de nombreuses informations pratiques.

<https://lesla.univ-lyon2.fr/>

Compte du département de Musique et Musicologie

<https://twitter.com/MusicoLyon2>

Compte de l'UFR LESLA :

<https://twitter.com/LeslaUfr>

Compte Instagram :



Travaux d'étudiant.es : Cahier de musique

<https://sites.univlyon2.fr/cahiersdemusique/>

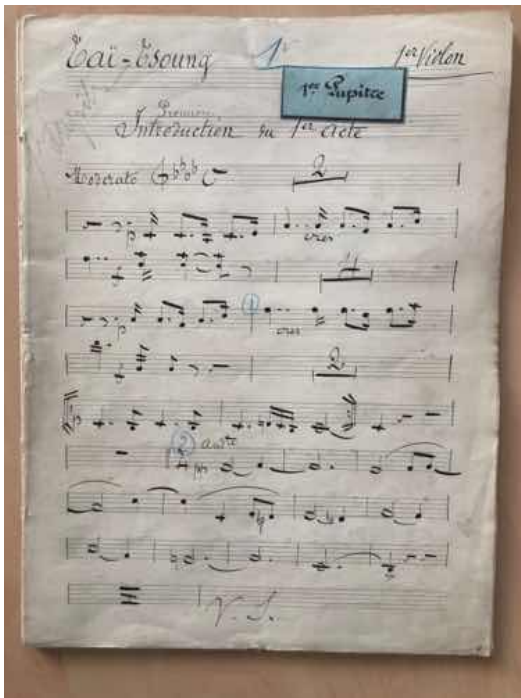
Site des enseignant.es chercheur.es du département

<http://www.musicologie-lyon2.fr>



## TABLE DES MATIÈRES

En savoir plus sur le Département .....	3
Directeurs du Département de Musique et Musicologie .....	3
Site et réseaux sociaux.....	3
Généralités .....	7
Vue d'ensemble sur la formation .....	8
Master 1 (60 ECTS, 532 h).....	8
Master 2 (60 ECTS, 310 h) .....	9
Descriptif des cours et modalités d'évaluation .....	10
Les séminaires d'Histoire et d'esthétique (S1 en M1 et M2).....	10
Les cours communs M1 et M2.....	12
Les cours de M1 .....	13
Les cours de M2 .....	15
Précisions sur les UE spécifiques .....	17
Cours de l'ENS ouverts aux étudiant.es Lyon 2 de MFA 2 <sup>e</sup> année.....	19
Ateliers et séminaires du CNSMD.....	21
Guide du mémoire de recherche.....	23
1. Les objectifs du mémoire.....	23
2. Le sujet du mémoire .....	24
3. Le choix d'un.e directeur/trice de recherche.....	24
4. À la fin du M1 : le rapport de recherche .....	26
5. À la fin du M2 : le mémoire.....	27
6. L'organisation du travail de recherche : calendrier indicatif (M1 et M2) .....	29
Le stage de découverte du monde professionnel .....	31
Le rapport de stage .....	33
Les lieux de stage possible .....	34
Le cas des mobilités et des études intégrées.....	35
Calendrier universitaire.....	36
Les dates importantes.....	37
Agenda scientifique.....	38
Normes en usage pour la présentation d'un texte musicologique et bibliographie..	39
Les modèles de fiches (à reproduire).....	47



### Retour BIME – Biennale des musiques exploratoires

En plus d'un an de programmation de la BIME, plusieurs des événements exploratoires ont été réalisés, notamment de façon itinérante, au sein de lieux de pratiques de musique, afin de permettre à nos publics de découvrir nos programmes BIME à l'échelle d'un territoire et dans différents lieux : cela a notamment permis une visibilité dans les départements.

Pour accompagner ces initiatives, nous avons pu bénéficier de notre partenariat avec le programme d'accompagnement de l'Université Lyon 2, notamment les services proposés par les bibliothèques de la région lyonnaise.

- Les services de la bibliothèque universitaire de Lyon 2, notamment la bibliothèque de la région lyonnaise.
- Les services de la bibliothèque universitaire de Lyon 2, notamment la bibliothèque de la région lyonnaise.



## GÉNÉRALITÉS

Le Parcours « Musicologie Fondamentale Appliquée » du Master Musicologie rassemble à la fois un volet dit « recherche » fondamentale qui permet d'approfondir les outils de la recherche, les savoirs et réflexions de type musicologique, et une partie consacrée à la manière dont la musicologie est convoquée lors d'applications, comme les actes de médiation, d'édition musicale, la communication culturelle...

### 1<sup>er</sup> volet : la recherche musicologique

- Le mémoire de recherche, le travail en bibliothèque, les bibliothèques électroniques...
- Assister à des journées d'étude ou des colloques, aider à les organiser ; participer à des séminaires proposés par les laboratoires Passages XX-XXI et IHRIM

### 2<sup>e</sup> volet : l'application de cette recherche musicologique

- Actes de médiation :
  - Médiation orale : présenter un concert à un public (tout public, public d'enfants, d'adolescents, ou dans toute autre structure)
  - Médiation écrite : par des notices de concert, des présentations de festival...
- Travail en édition musicale :  
à partir de partitions plus ou moins anciennes de livres et de revues (travailler auprès d'éditeurs spécialisés en livres de musique et de musicologie)
- Travail en lien avec des bibliothèques ou des musées : inventaire, travail sur les manuscrits...

## Débouchés possibles après le Master Parcours MFA

### Après le Master 1 :

- **Faire un master 2 à Lyon 2**
- **Certaines universités accueillent des étudiants en M2, après un M1 Musicologie**
  - Saint-Étienne : M2 RIME (Réalisateur en Informatique Musicale)
  - Saint-Étienne : M2 Administration et gestion de la musique
  - ...
- **Faire un diplôme en apprentissage (un an)**
  - Ex. au CFA « Métiers des arts de la scène » (Nancy-Metz, en lien avec l'Université de Lorraine + Opéra)  
→ régisseur d'orchestre, régisseur de scène, chargé de production, bibliothécaire musicale, chargé des projets pédagogiques....

### Après le Master 2 :

- Devenir professeur d'éducation musicale
  - Passer un CAPES,
  - Passer une Agrégation
- Faire un doctorat (avoir 14/20 au mémoire et sur l'ensemble du Master)
- Se diriger vers la médiation musicale (structures culturelles)
- S'orienter vers les métiers du livre, de l'édition, les bibliothèques musicales...
- Faire un autre Master (M2) ou passer un Diplôme en apprentissage (cf. ci-dessus)

## VUE D'ENSEMBLE SUR LA FORMATION

### Master 1 (60 ECTS, 532 h)

#### Semestre 1, 30 ECTS, 122 heures

UE1.1 Musicologie fondamentale 1 6 ECTS

Choisir 2 EP :

Séminaire de Musique Médiévale OU Musique romantique	12 h
Séminaire de Musiques baroque et classique OU Musique Renaissance	12 h

UE1.2 Musicologie fondamentale 1 6 ECTS

Choisir 2 EP :

Séminaire d'esthétique musicale OU musique moderne	12 h
Séminaire de musiques populaires OU musique contemporaine	12 h

UE1.3 Musicologie appliquée 1 3 ECTS

Musicologie appliquée à la médiation (TD)	18 h
---	------

UE1.4 Musicologie appliquée 2 6 ECTS

Paléographie et notation (TD)	12 h
Musique et arts (CM)	20 h

UE1.5 Méthodologie de la recherche 6 ECTS

Outils et méthodes de la recherche méthodologique (TD)	12 h
Outils numériques appliqués à la recherche (TD)	10 h
Participation à la journée des masters (Suivi)	6 h

UE1.6 Langue 3 ECTS

Anglais (TD)	20 h
--------------	------

#### Semestre 2, 30 ECTS, 410 heures

UE2.1 Musicologie fondamentale 3 3 ECTS

Musique, esthétique et société (CM)	20 h
-------------------------------------	------

UE2.2 Musicologie fondamentale 4 3 ECTS

Histoire et analyse de l'interprétation (CM)	20 h
--	------

UE2.3 Musicologie appliquée 3 6 ECTS

Musicologie appliquée à la rédaction professionnelle (TD)	20 h
Ouvertures professionnelles (TD)	20 h

UE2.4 Musicologie appliquée 1 6 ECTS

Stage de découverte du monde professionnel (Suivi et court rapport rédigé)	150 h
--	-------

UE2.5 Méthodologie et recherche 12 ECTS

Méthodes d'analyse en musicologie (TD)	20 h
Rédaction d'un rapport de recherche	150 h
Suivi annuel de 10h de conférences ou colloques (Suivi)	10 h

## MASTER 2 (60 ECTS, 310 H)

### Semestre 1, 30 ECTS, 90 heures

UE1.1 Musicologie fondamentale 5 6 ECTS

Choisir 2 EP :

Séminaire de Musique Médiévale OU Musique romantique	12 h
Séminaire de Musiques baroque et classique OU Musique Renaissance	12 h

UE1.2 Musicologie fondamentale 6 6 ECTS

Choisir 2 EP :

Séminaire d'esthétique musicale OU musique moderne	12 h
Séminaire de musiques populaires OU musique contemporaine	12 h

UE1.3 Musicologie appliquée 5 6 ECTS

Musicologie appliquée à l'édition musicale (TD)	20 h
---	------

UE1.4 Musicologie appliquée 6 3 ECTS

Transversale : 1 cycle au choix parmi MOTIF (Université Lyon2) Ou un cycle de conférences du CNSMDL Ou un cycle de séminaires de l'ENS	20-25 h
---	---------

UE1.5 Méthodologie de la recherche 6 ECTS

Outils numériques pour la recherche et l'édition (TD)	20 h
Pratique de la communication scientifique (Journée des Masters)	6 h

UE1.6 Langue 3 ECTS

Anglais (TD)	20 h
--------------	------

### Semestre 2, 30 ECTS, 220 h

UE2.1 Musicologie fondamentale 3 5 ECTS

Musique, esthétique et société (CM)	20 h
-------------------------------------	------

UE2.2 Musicologie fondamentale 8 5 ECTS

Histoire et analyse de l'interprétation (CM)	20 h
--	------

UE2.3 Approfondissement 5 ECTS

Séminaire de recherche M2/Doctorat (CM)	20 h
Suivi annuel de 10h de conférences ou colloques (Suivi)	10h

UE2.4 Mémoire 15 ECTS

Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche	150 h
---	-------

UE2.5 Stage 0 ECTS

Stage facultatif	150 h
------------------	-------

## DESCRIPTIF DES COURS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Les séminaires d'Histoire et d'esthétique (S1 en M1 et M2)

#### Musique médiévale (Gaël Saint-Cricq)

*Étudier et transcrire une source de polyphonie ancienne*

Début du séminaire : 16 octobre

Ce séminaire sera mené en collaboration avec Anne Delafosse et la classe des chanteurs du master musique ancienne du CNSM de Lyon. Il se concentrera sur une source de quarante polyphonies à trois voix copiée en Europe aux alentours de 1300 et aujourd'hui conservée à Turin (Torino, Biblioteca Reale, varia 42). Le travail portera d'une part sur l'étude de la source, tant de sa matérialité (confection du livre, copie, décoration, etc.) que de son histoire (origine, circulation, possesseurs, etc.). La seconde partie du séminaire consistera en une étude de la notation musicale et d'essais de transcription en notation moderne, selon divers systèmes possibles, de plusieurs pièces de la collection. Ces diverses transcriptions seront expérimentées par les chanteurs du master de musique ancienne.

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

#### Musique Renaissance (Gaël Saint-Cricq)

*Femmes musiciennes à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*

Début du séminaire : 23 octobre

Ce séminaire sera consacré aux femmes musiciennes au Moyen Âge et à la Renaissance. Si les sources musicales anciennes ne livrent qu'une poignée de noms de compositrices (et guère plus de compositeurs), il est cependant possible de retracer des pratiques féminines de la musique lors de cette période, qu'elles soient liées à une pratique professionnelle, à une pratique amatrice, ou à une pratique rituelle du chant liturgique. Le séminaire recherchera la trace des pratiques féminines de la musique à travers une large documentation (archives, iconographie, chroniques, œuvres littéraires, etc.), et proposera en dernière partie un gros plan sur la musicienne amatrice à la Renaissance.

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

#### Musiques baroque et classique (Thomas Soury)

Le séminaire de cette année abordera la naissance de la lexicographie musicale à travers des ouvrages emblématiques du XVIII<sup>e</sup> siècle (dictionnaire de Brossard, dictionnaire de Rousseau et surtout l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert). Adossé au projet ENCCRE (Edition numérique collaborative et critique de l'*Encyclopédie*), le séminaire sera l'occasion de découvrir un projet en Humanités numériques. (Il est demandé d'apporter son ordinateur personnel pour chaque cours.)

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

## Musique romantique (Sarah Léon)

### *Le lied romantique allemand*

On date souvent la naissance du lied romantique allemand du 19 octobre 1814, jour où le jeune Schubert compose « Gretchen am Spinnrade ». Les choses, évidemment, sont loin d'être aussi simples. À l'époque, les réflexions sur le genre du lied, sur son caractère populaire (Volkslied) ou « fabriqué » (Kunstlied) sont déjà foisonnantes. Dès lors, comment définir le lied ? Quelles sont ses origines ? Quels rapports entre musique et texte met-il en jeu ? Comment penser l'unité ou la diversité des cycles de lieder ? On s'attachera à explorer ces questions à partir de textes de théoriciens de l'époque et de musicologues actuels, tout en analysant des lieder de Schubert, Schumann ou Liszt.

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

## Musique moderne (Imyra Santana)

### *Histoire culturelle de la chanson française (1870–1950)*

Ce séminaire propose un panorama de la chanson française moderne, en se concentrant sur la période allant de 1870 à 1950. Nous débiterons par les chants de la Commune, avant d'explorer le répertoire des cafés-concerts et des cabarets de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres. Le parcours s'achèvera avec l'après-guerre, marquée par l'émergence des cabarets dits de la « rive gauche », à partir de 1945.

L'analyse portera sur les principaux courants esthétiques, les thématiques abordées dans les chansons, ainsi que sur les figures majeures de cette période charnière : chansonniers, interprètes, auteurs-compositeurs emblématiques, d'Aristide Bruant à Georges Brassens. Le séminaire mettra en lumière l'évolution de la chanson française dans ses dimensions artistique, sociale et politique.

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

## Musique contemporaine (Muriel Joubert)

### *De l'interprète à l'œuvre*

De nombreuses œuvres créées depuis 1945, qu'elles soient pour instrument solo, pour musique de chambre ou pour soliste et ensemble, sont liées à l'interprète qui les a jouées pour la première fois. Ce séminaire consistera à établir un état des lieux des grands interprètes de la musique de création par instrument, des pièces majeures qui sont liées à eux et qui ont marqué l'Histoire de la musique, ainsi qu'à réfléchir sur la relation entre interprète et compositeur, et sur le rôle indéniable de l'instrumentiste dans le processus de création.

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : écrit de 2h.

## Musiques populaires (Céline Chabot-Canet)

### *Performance et festivalisation dans les musiques populaires*

Ce cours propose une réflexion sur deux notions essentielles dans les musiques populaires actuelles : la performance et la festivalisation. Il aborde ces musiques à travers le matériau concret de leurs réalisations orales, qu'il s'agisse du concert (performance scénique) ou de l'enregistrement (performance sonore et visuelle), dans le but de développer une boîte à outils méthodologique permettant d'analyser la performance musicale dans sa globalité et sa complexité.

- Analyse des multiples dimensions de la performance scénique : éléments sonores, visuels et gestuels (gestes instrumentaux), construction d'un personnage scénique, interactions avec le public ou entre musiciens sur scène, formes de ritualisation, etc. L'analyse s'étendra également à la performance discographique : mise en scène sonore, expression corporelle à travers le son, construction d'une présence virtuelle.
- Introduction au phénomène de festivalisation dans les musiques populaires (depuis les premiers grands festivals des années 1960 jusqu'à la période actuelle) comme champ d'observation privilégié de l'évolution des interactions entre artistes et publics. Nous étudierons l'impact des festivals sur les performances musicales : enjeux musicaux, génériques, historiques, organisationnels et sociologiques.

Le cours s'appuiera sur un corpus varié de concerts filmés ou enregistrés dans une diversité de configurations (rock, pop, chanson française, etc.), intégrant aussi, plus ponctuellement, nos propres expériences de spectateur-trice ou de musicien-ne. L'objectif est de construire une méthodologie analytique rigoureuse, tout en réfléchissant à l'implication active de l'auditeur-spectateur dans la situation interactionnelle du concert ou du festival de musique populaire.

Évaluation : Contrôle terminal et DA : dossier ; 2e session : écrit de 2h.

### Esthétique Musicale (Jérôme Rossi)

#### *Esthétique de la musique de film contemporaine*

Ce séminaire a pour but d'analyser les rapports entre musique et image dans le cadre de séquences musicalisées de films appartenant à l'époque contemporaine (post 2000) dans le but de repérer des figures musico-filmiques singulières et d'identifier des courants stylistiques. Après un cours d'introduction présentant la méthode préconisée à partir d'exemples précis (Un Prophète, Gladiator), les étudiants seront amenés à proposer à l'oral l'analyse d'une séquence de leur choix dont il faudra ensuite fournir un écrit tenant compte des propos échangés au cours de leur présentation.

#### *Bibliographie indicative*

David Bordwell et Kristin Thompson, *L'art du film : Une introduction*, De Boeck Supérieur, 2024.

Jérôme Rossi, *L'analyse de la musique de film*, Lyon, Symétrie, 2021.

L'analyse des films en pratique - 31 exemples commentés d'analyse filmique, Collectif, Paris, Armand Colin, 2018.

Évaluation : Contrôle continu : Dossier + Oral (15 mn) ; DA et 2<sup>e</sup> session : Dossier.

## Les cours communs M1 et M2

### Musique, esthétique et société au S2 (Imyra Santana)

#### *Femmes et musique : histoire, pratiques, représentations (XIIe–XXIe siècle)*

Ce cours propose une analyse historique, esthétique et sociologique de la participation des femmes dans les domaines musicaux, de l'époque médiévale à la période contemporaine. Il s'attache à retracer la trajectoire des compositrices du XIIe au XXIe siècle, en interrogeant notamment les conditions de production, de diffusion et de réception de leurs œuvres, jusqu'à leur présence actuelle dans les programmations du spectacle vivant.

Une attention particulière est portée à la place des femmes en tant qu'interprètes (solistes ou accompagnatrices) aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles, ainsi qu'à leur activité dans d'autres

sphères professionnelles du champ musical : cheffes d'orchestre, chansonnières, facteurs d'instruments, graveuses musicales, entre autres.

Le cours engage une réflexion sur les mécanismes de différenciation genrée à l'œuvre dans les pratiques musicales. Sont notamment étudiés les stéréotypes associés aux instruments dits "féminins" ou "masculins", la construction genrée des discours théoriques sur la musique, ainsi que les modalités de représentation des figures féminines dans le répertoire lyrique, en particulier à l'opéra.

Évaluation : Contrôle continu : oral + un écrit de 2h ; DA : écrit de 2h ; 2<sup>e</sup> session : écrit de 2h.

## Histoire et analyse de l'interprétation au S2 (Gaël Saint Cricq et Sarah Léon)

### Gaël Saint Cricq

Le cours proposera un parcours historiographique et musicographique autour de la réception du répertoire poétique et musical des troubadours et des trouvères depuis la Renaissance jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et des différentes interprétations et représentations qui ont successivement (re)modélé ce répertoire depuis Marot jusqu'à Verdi et au romantisme allemand, et tels qu'ils se reflètent dans les enregistrements au XX<sup>e</sup> siècle.

### Sarah Léon

À venir.

Évaluation : Contrôle continu : écrits de 1h chacun, DA écrit 2h et session 2 écrit 2h.

## Anglais (TD) (Cécile Poix)

Ce cours vise à renforcer les trois savoirs linguistiques de la langue anglaise : lexique, grammaire et phonologie. Les compréhension et expression orales et écrites sont abordées sur des sujets musicaux variés. Une méthodologie d'apprentissage du lexique est proposée. Les bases de la grammaire seront revues : *Noun Phrase (determiners, nouns, adjectives)*, *Verb Group (auxiliary properties, tense, aspect, modality, voice, phrasal verbs)*.

Évaluation : contrôle continu (1 écrit de 1h, 1 oral de 10 mn) ; DA : 1 écrit de 1h ; 2<sup>e</sup> session : 1 écrit de 1h.

## Les cours de M1

### Semestre 1

## Musicologie appliquée à la médiation (TD) (Raphaëlle Blin et Arnaud Brovillé)

Ce cours propose une approche pratique de la médiation de la musique autour deux pôles : écrit et oral.

Deux projets sont proposés aux étudiants cette saison.

**Pour la partie écrite :** Réalisation d'un programme de salle d'un concert de musique de chambre qui sera donné par les musiciens et musiciennes de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon le 29 novembre à 16h ou le 30 novembre à 11h. Réflexion sur le contenu, la structure, la forme, l'adresse, l'impact : toutes les étapes pour aboutir à la rédaction de la note de programme seront abordées.

**Pour la partie orale :** À venir.

Évaluation : contrôle continu (1 dossier et 1 oral de 15 mn) ; DA. : dossier ; 2<sup>e</sup> session : dossier.

### Paléographie et notation (TD) (Gaël Saint-Cricq)

Après une introduction retraçant l'histoire de la paléographie musicale et son rôle dans l'émergence d'une science de la musique en France à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le cours s'articulera en deux temps : le premier proposera un parcours autour des différentes notations de la musique à la période médiévale. Le second consistera en deux ateliers de paléographie : la transcription d'une chanson non mesurée de trouvère d'une part, et une polyphonie mesurée du 13<sup>e</sup> siècle (notation pré-franconienne) d'autre part

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

### Musique et arts (CM) (Jérôme Rossi)

*À la conquête de l'Ouest : les musiques des westerns de John Ford*

À travers un corpus défini de douze westerns de John Ford, les étudiants seront sensibilisés à la recherche en musicologie filmique et aux codes du western hollywoodien classique. Nous étudierons les *cue-sheets* des films et, après étudié la musique de chacun d'entre eux, nous tenterons d'établir une synthèse des principaux codes du genre tel qu'il est illustré par Ford de *Stagecoach* à *Cheyenne Autumn*.

Indication bibliographique :

John Gallagher, *John Ford: l'homme et ses films*, Paris, Capricci, 2014.

Kathryn Kalinak (dir.), *Music in the Western: Notes from the Frontier*, New York et Londres, Routledge, 2012 ; Jérôme Rossi, "Western Music Recomposed by Max Richter", *Max Richter, un créateur du XXI<sup>e</sup> siècle*, Jérôme Rossi (dir.), Poitiers, Canopé, 2019, p. 69-74.

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

### Outils et méthodes de la recherche méthodologique (TD)

Le contenu sera transmis à la rentrée.

Évaluation : Contrôle terminal écrit 2h ; DA et 2<sup>e</sup> session : écrit de 2h.

## Semestre 2

### Musicologie appliquée à la rédaction professionnelle (TD) (Nathalie Estienne)

Le cours brossera une typologie des écrits musicologiques dans la perspective d'un exercice pratique : rédiger des notices de concert, des présentations de partitions à caractère pédagogique ou de vulgarisation selon un cahier des charges précis.

Évaluation : Contrôle terminal, DA et 2<sup>e</sup> session : dossier.

### Ouvertures professionnelles (TD)

Ce cours fait intervenir des acteurs du monde professionnel de structures artistiques.

Marine Berthet (administratrice du Quatuor Debussy) ;

Pauline Laugraud (archiviste au service des collections du Musée des Confluences) ;

Gaël Chatelain (gestion des droits) ;

Benjamin Petit (directeur et programmateur du Marché-Gare) ;

Jeanne Ribeau (responsable de la transmission à GRAME)

Calendrier :

30/01. 8h : Marine Berthet ; 10h : Benjamin Petit  
6/02. 8h : Marine Berthet ; 10h : Benjamin Petit  
13/02. 8h-12h : Pauline Laugraud  
27/02. 8h-12h : Gaël Chatelain  
6/03. 8h-12h : Jeanne Ribeau  
Évaluation : sur l'assiduité.

### Méthodes d'analyse en musicologie (TD) (Céline Carencio et Denis Le Touzé)

Ce cours présente un panel d'outils analytiques en fonction des langages musicaux rencontrés dans des œuvres de divers genres, époques et styles. Analyse harmonique, thématique, formelle, stylistique, génétique, sémantique, sémiologique, herméneutique... La pratique de multiples approches pour aborder une œuvre ou un répertoire permet d'éclairer les enjeux de l'analyse musicale à travers deux questions fondamentales : *Comment analyser ?* et *Pourquoi analyser ?*  
Évaluation : Contrôle continu : 1 écrit de 2h et 1 écrit (1h) et 1 écrit (1h) ou 1 oral (20 mn).  
DA : écrit de 2h ; 2<sup>e</sup> session : écrit de 2h.

## Les cours de M2

### Semestre 1

#### Musicologie appliquée à l'édition musicale (TD) (Thomas Soury)

La première partie du cours sera consacrée à l'histoire de l'édition et des supports musicaux de la fin du Moyen Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous observerons à la fois les techniques et les moyens de diffusions. Une initiation à l'édition critique est envisagée.

#### (Jean-Christophe Branger)

La seconde partie du cours portera sur l'histoire et les enjeux de l'édition musicale de 1800 à nos jours à travers une approche pratique (analyse éditoriale) et théorique (techniques, histoire économique, législative et esthétique).

Évaluation : Contrôle terminal dossier ; DA et 2<sup>e</sup> session : écrit de 2h.

#### Outils numériques pour la recherche et l'édition (TD) (Céline Chabot-Canet)

Le contenu sera transmis à la rentrée.

Évaluation : contrôle continu (3 dossiers) ; DA : écrit de 2h ; 2<sup>e</sup> session : écrit de 2h.

## Semestre 2

### Séminaire de recherche M2/Doctorat (CM)

(Muriel Joubert)

Selon le résultat des certaines prises de contact, le séminaire portera sur l'un des deux sujets suivants :

- un travail sur les archives du GRAME
- un état des lieux de pratique de musique contemporaine en France (voire en Europe) : CNSMD, festivals, ensembles musicaux, chœurs, éditeurs, diffuseurs, les bibliothèques spécialisées, etc. Des étudiants de doctorat pourront intervenir sur le sujet.

(Jérôme Rossi)

À la recherche d'un répertoire oublié : l'opérette cinématographique française

Lorsque *Le Chemin du paradis* (réal. W. Thiele et M. de Vaucorbeil, comp. W. R. Heymann) sort sur les écrans, un vent de renouveau se met à souffler sur le genre de l'opérette qui tendait à tomber en désuétude. Friand de chansons et de scénarios légers, le cinéma s'empare de l'opérette scénique et l'amène à un rayonnement exceptionnel au milieu des années trente, rivalisant avec la comédie musicale hollywoodienne. Le genre s'épuise progressivement jusqu'à la seconde guerre mondiale avant de rencontrer de nouveau le succès à la fin des années quarante avec le ténor Luis Mariano. A la suite d'un colloque sur le sujet qui s'est tenu à la Sorbonne en novembre 2021, nous partirons à la recherche de ce répertoire qui mérite mieux que l'oubli dans lequel il est tombé et dont il ne sort qu'à d'exceptionnelles occasions (*Pas sur la bouche*, réal. Alain Resnais, comp. M. Yvain, 2003).

Indication bibliographique : Marie Cadalanu et Phil Powrie, *The French Film Musical*, Londres, Bloomsbury Academic, 2020. Benoît Duteurtre, *L'opérette en France*, Paris, Fayard, 1997. Jérôme Rossi, "la vogue de l'opérette dans le cinéma français", *Histoire de l'opéra français*, vol. 3, Hervé Lacombe (dir.), Paris, Fayard, 2022, p. 1004-1011.

## PRÉCISIONS SUR LES UE SPÉCIFIQUES

### 1. Le rapport de recherche (M1) et le mémoire : cf pages suivantes

### 2. Suivi de journées d'études, colloques ou conférences (en M1 et M2)

Au cours de l'année, il est demandé aux étudiants **de suivre a minima 10 heures de manifestations scientifiques** au cours de l'année, à choisir parmi la liste suivante :

- colloques organisés par les laboratoires IHRIM ou Passages XX-XXI ;
- journées d'étude CIMCL ou journée d'agrégation organisée par le département de musique et musicologie ;
- séminaires de recherche organisés par les laboratoires ou par le CNSMD de Lyon ;
- conférences diverses (Mozarteum, Le cercle de Wagner, autres...)

Une attestation de présence (disponible sur Moodle et présente dans ce livret comme modèle) doit être pré-remplie par l'étudiant pour chaque manifestation, et devra être signée par le responsable des manifestations concernées, et rendue au secrétariat qui validera en fin du 2<sup>e</sup> semestre l'ensemble des attestations.

### 3. Journée des masters

Cette journée consiste en la présentation par chaque étudiant de M2 de son sujet de recherche, en 10-20 mn (selon les années) devant ses camarades et les enseignants présents. Elle a lieu en fin du 1<sup>er</sup> semestre. La présence de tous les étudiants de M1 et de M2 est obligatoire.

Pour les M2, la présentation sera préparée en amont (« Pratique de la communication scientifique ») et sera évaluée par les enseignants présents. Il n'y a pas de 2<sup>e</sup> session possible.

Pour les M1, la présence est obligatoire et est évaluée en « suivi ». Il n'y a pas de 2<sup>e</sup> session possible.

### 4. Pour les M2 seulement (semestre 1) : le « MOTIF » ou un séminaire ou cycle de conférences suivi dans une institution partenaire (CNSMD, ENS,...) – UE Musicologie appliquée 6

Pour cette UE, vous avez le choix entre :

- Un MOTIF, parmi les nombreuses **Modules Transversaux et Innovants de Formation**. Ces MOTIFS sont interdisciplinaires, et se passent soit en session accélérée (janvier par exemple), soit sous forme traditionnelle de cycle. Les inscriptions se feront en septembre et le nombre de places est limité. Se rendre sur <https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/les-motifs-un-programme-de-formation-transversal-en-master>

- Un séminaire ou cycle de conférences suivi dans une institution partenaire, à hauteur de 20 heures environ :
  - Cnsm : le séminaire Recherche-pratique (cf. dans ce livret)
  - ENS : cf. dans ce livret

Attention, cette UE est distincte du « suivi des conférences » évoqué précédemment. Pour la validation des séminaires extérieurs, l'étudiant devra rendre au responsable de la formation :

- une fiche signée par l'organisateur du séminaire, qui sera remise en amont à l'étudiant
- un compte-rendu de 2-3 pages maximum des séances ou journées.

## 5. Stages de découverte professionnelle

- Un stage de 150 heures est obligatoire en M1. Il peut avoir lieu en dehors des cours, entre octobre et août, soit en « filé » soit d'un bloc (vacances universitaires, mai-juin...). Il est conseillé de choisir un stage en plus grosse partie en « présentiel ». Un rapport de stage de 6 pages maximum est à rendre, non noté. Pour le stage, cf. la fiche annexe.
- En M2, faire un stage reste possible (150 h ou plus) mais n'est pas obligatoire.

## 6. Le contrat de professionnalisation en Master 2

Le contrat de professionnalisation, qui consiste en une alternance entre jours ou semaines en entreprise et jours de formations à l'Université a pu être possible, dans des époques plus anciennes. Aujourd'hui, la mise en place est de plus en plus difficile d'un point de vue administratif : ainsi, le projet doit se faire très tôt, aux environs de janvier (du M1) pour un stage en M2. Selon les configurations, ce contrat de professionnalisation pourra ou non être mis en place. Néanmoins, malgré les difficultés, il faut tenter !

# COURS DE L'ENS OUVERTS AUX ÉTUDIANT.ES LYON 2 DE MFA 2<sup>E</sup> ANNÉE

## SEMESTRE 1

### MUS-5103 Lecture de textes musicologiques

*Emmanuel Reibel et Maxime Margollé*

Mardis 10h-12h

Salle XX

Séances : à partir du 16 septembre

Cet atelier vise à initier les élèves à l'histoire de la recherche en musicologie, et à réfléchir aux différentes méthodes de recherche de la discipline en prenant appui sur un certain nombre d'ouvrages emblématiques ou en lisant une sélection d'articles scientifiques. Les élèves seront invités à présenter systématiquement des exposés.

### MUS-5101 Séminaire Musique et société

*Emmanuel Reibel*

Mardi 13h30-16h30 (8 séances, reprise le 16 septembre)

Salle Dutilleux

Séances :

#### *Thématique : La fabrique des canons esthétiques*

Ce séminaire interrogera de façon critique la manière dont se sont constitués les canons musicaux du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, tant dans l'espace pédagogique que dans les espaces sociaux du concert ou de l'opéra. On pourra donc s'intéresser à la fabrique des "classiques", au culte romantique du compositeur en grand homme, ou encore aux différentes pratiques de commémorations artistiques, qui culminent en France sous la III<sup>e</sup> République avec l'érection de nombreux bustes de compositeurs dans l'espace public. On se penchera sur les biais androcentriques ou xénophobes, le cas échéant, des processus de patrimonialisation et on interrogera les relations entre l'émergence du canon et celle des notions de *répertoire* ou encore d'*œuvre* musicale. En contrepoint, on s'appuiera sur de nombreuses partitions qui mettent en scène la fabrique des canons, depuis les tombeaux baroques jusqu'aux œuvres écrites récemment en hommage à Boulez en passant par les genres des arrangements et des transcriptions.

### MUS-4104. Cours d'Analyse musicale

*Nicolas Munck*

Séances : lundis 11h-13h à partir du 22 septembre

Salle Dutilleux

Ces séances proposeront, en complément de la consolidation d'outils analytiques, un panorama de répertoire vocal et instrumental du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. En fonction des œuvres abordées, il sera également question d'appréhender quelques méthodes plus spécifiques (analyse paradigmatique, rhétorique, sérielle, réduction, etc.) et de comparer les principales théories propres à l'analyse des

formes classiques (*Classical form* de William E. Caplin, *Elements of Sonata Theory* de James Hepokoski & Warren Darcy).

## SEMESTRE 2

### MUS-4201- Séminaire musique, texte, scène

*Maxime Margollé*

Lundis 13h30-16h30

Thématique à venir (opéra-comique XVIIIe siècle)

### MUS-4102 Séminaire d'esthétique musicale

*Emmanuel Reibel*

Mardis 13h30-16h30

Salle Dutilleux

*Thématique : Les tensions texte/musique dans le répertoire vocal des XVIIIe et XIXe siècles*

Ce séminaire cherche à penser les répertoires vocaux en dehors du seul principe de l'imitation (du texte par la musique) ou de la fusion (selon l'idée wagnérienne d'un accouplement sexué des arts dans le genre du drame). On montrera que la nature des relations entre texte et musique, notamment au sein des genres lyriques, est dépendante de la manière dont on théorise la voix chantée et, plus largement, la musique elle-même, ses potentialités signifiantes et son autonomie. En prenant appui notamment sur les débats esthétiques du XVIIIe siècle, on montrera à quelle condition on peut penser la réunion des deux niveaux sémiotiques au sein des genres vocaux en termes d'écart, de tension voire de conflit. Au point de transformer la musique en potentiel contre-discours, de Mozart à Wagner, voire en commentaire herméneutique, par exemple dans le répertoire du lied germanique.

### MUS-5201. Séminaire d'actualité de la recherche musicologique

*Emmanuel Reibel et Maxime Margollé*

Certains Lundis 13h30-16h30 et certains mardis 13h30-16h30

Les séances ont pour objet de proposer un retour réflexif, critique et collectif sur différentes recherches en cours et sur l'actualité du champ des études musicologiques. Elles pourront être consacrées à la présentation de projets de recherche ou de colloques à venir, favoriser les temps de réflexion collective consacrés aux travaux des [masterant.es](#) ou des [doctorant.es](#), interagir avec les activités du laboratoire IHRIM ou de divers groupes de recherches musicologiques.

### MUS-3103 : Commentaire d'écoute

*Emmanuel Reibel et Maxime Margollé*

Mardis 10h-12h

Ce cours vise à consolider les fondamentaux d'histoire de la musique en abordant des répertoires très variés dans le champ de la musique savante occidentale.

Contact à prendre nécessairement en amont pour accord et communication des dates :

[emmanuel.reibel@ens-lyon.fr](mailto:emmanuel.reibel@ens-lyon.fr)

en mettant en copie [muriel.joubert@univ-lyon2.fr](mailto:muriel.joubert@univ-lyon2.fr)

## Ateliers de la recherche 2025-2026 CNSMDL

**Lieu : CNSMD ; salle : à venir.**

### Harold en Italie d'Hector Berlioz

- **12 novembre**, 10h30-12h30
- Avec Antoine Tamestit, altiste et Emmanuel Reibel, musicologue
- Suivi d'une masterclasse, 17h-21h

### Comprendre et interpréter les lieder d'Hugo Wolf

- **13 novembre**, 10h30-12h30
- Avec Anne Le Bozec, pianiste - Christian Immler, baryton-basse et Jean-François Boukobza, musicologue
- Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30

### Yvonne Loriod : un nouvel imaginaire du piano préparé

- **25 novembre**, 10h30-13h
- Avec - Florent Boffard, pianiste - Roger Muraro, pianiste - Peter Asimov, musicologue et Chris Murray, musicologue

### Antonio Vivaldi : danse, théâtre, espace et mouvement

- **2 décembre**, 10h30-12h30
- Avec Amandine Beyer, violoniste et Olivier Fourès, musicologue
- Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30

### Musique d'Italie du Sud

- **10 mars 2026**, 10h30-12h30
- Avec Domenico Morello, musicien et Nicola Scaldaferrì, ethnomusicologue
- Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30

### Autour des vingt-quatre préludes de Frédéric Chopin

- **24 mars 2026**, 10h30-12h30
- Avec Akiko Ebi, pianiste et Jean-Jacques Eigeldinger, musicologue
- Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30

### Destinées de compositrices baroques

- **1er avril 2026**, 10h30-12h30
- Avec Sophie de Bardonnèche, violoniste - Lucile Boulanger, gambiste - Justin Taylor, claveciniste et Raphaëlle Legrand, musicologue
- Suivi d'une masterclasse avec Lucile Boulanger (viole de gambe) - Sophie de Bardonnèche et Justin Taylor (musique de chambre), 14h-18h30

### Musiques interdites sous le IIIe Reich

- **21 avril 2026**, 10h30-12h30
- Avec Samuel Hengelbaert, altiste et fondateur d'acte[six] et Elise Petit, musicologue
- Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30



# GUIDE DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

## 1. Les objectifs du mémoire



Alors que le cursus de Licence vise à l'acquisition de connaissances établies, le cursus de master a pour objectif de développer l'autonomie dans l'apprentissage, de mener une réflexion critique sur l'acquisition des savoirs, et d'**initier à la recherche**, cette dernière pouvant être mobilisée, au-delà du métier même de chercheur, dans différents contextes professionnels. Ces objectifs se traduisent concrètement par la rédaction d'un mémoire.

Un mémoire de master a pour objectif de circonscrire un sujet en produisant des informations nouvelles, fondées sur la **lecture de la bibliographie** déjà existante

sur le sujet (littérature critique) mais surtout sur **l'analyse personnelle de différents documents** (sources primaires), quelle que soit leur nature (textes, partitions, enregistrements, iconographie, documents d'archive, etc.) voire sur la **production de sources nouvelles** (entretiens, enregistrements, etc.).

Différentes compétences seront mobilisées tout au long de la recherche :

- **Compétences documentaires** : sélectionner et utiliser des ressources documentaires appropriées et fiables ; utiliser ces ressources dans le **respect du droit d'auteur** (dans le mémoire chaque citation doit être sourcée et référencée dans un **appel de notes**).
- **Compétences réflexives** : formuler un problème nouveau de façon claire et efficace ; organiser la réflexion, structurer les idées ; analyser et contextualiser les documents.
- **Compétences rédactionnelles** : le mémoire est un texte long qui doit être tout à la fois structuré (titres, sous-titres, chapitres, paragraphes, **mise en page** selon les consignes vues en cours), rigoureux (**sources référencées** par des appels de notes, bibliographie soignée, selon les consignes données en cours), et correctement rédigé (dans le respect des normes syntaxiques, orthographiques et **typographiques**).

## 2. Le sujet du mémoire

Il est possible de travailler sur une œuvre ou un ensemble d'œuvres, un genre, un compositeur, une idée artistique ou esthétique, un procédé technologique, un interprète, une institution musicale, un ensemble d'enregistrements, etc. La perspective générale peut être historique, analytique, organologique, esthétique, sociologique, interculturelle, transartistique, etc.

Mais attention, **le choix du sujet doit respecter certaines conditions :**

- 1/ Le sujet doit s'inscrire dans le champ de compétences du directeur de recherche pressenti. Tous les sujets ne sont pas envisageables car certains domaines musicologiques ne sont pas couverts par l'équipe d'encadrement.
- 2/ Le sujet doit être propice au développement d'une problématique de recherche (ce que seul le directeur de recherche peut confirmer).
- 3/ Le sujet doit pouvoir être traité par le biais d'une **documentation disponible** (ou bien susceptible d'être mise en évidence ou créée).
- 4/ Le sujet doit être **suffisamment circonscrit** (le corpus doit être délimité sur les conseils du directeur de recherche).
- 5/ L'étudiant doit posséder un minimum de connaissances ou de **compétences** (linguistiques, historiques, musicologiques) en relation avec le sujet.


Certains directeurs de mémoire pourront, à votre demande, vous proposer un sujet ou un domaine de recherche.

Une fois le sujet choisi, discuté et affiné en concertation avec le futur directeur de mémoire, le contrat pédagogique doit être signé et retourné au secrétariat avant le **29/09/2025**.



## 3. Le choix d'un.e directeur/trice de recherche

Pour faciliter le choix, voici une liste de domaines de spécialités représentées dans le département.

[Note : PR = Professeur des universités (encadrant également les doctorats) ; MCF = Maître(esse) de Conférences ; PRAG : Professeur(e) Agrégé(e). HDR = habilité à diriger les recherches doctorales.]

	<b>Jean-Christophe BRANGER</b> PR Laboratoire : IHRIM  jc.branger@univ-lyon2.fr	Musique et art dramatique : opéra, musique de scène, ballet, etc. (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> ) ; musique française (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> ) ; Massenet ; Debussy ; naturalisme musical, vérisme ; édition musicale (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> ) ; histoire de la direction d'orchestre.
	<b>Céline CARENCO</b> MCF Laboratoire : IHRIM celine.carencó@univ-lyon2.fr	Histoire et analyse de la musique du XIX <sup>e</sup> siècle. Musique instrumentale, processus de composition, transcription, orchestration. Hector Berlioz, Franz Liszt. Vie musicale en Europe au XIX <sup>e</sup> siècle, sonorités.

	<p><b>Céline CHABOT-CANET</b> MCF Laboratoires : Passages XX-XXI, IRCAM</p> <p><a href="mailto:celine.chabot-canet@univ-lyon2.fr">celine.chabot-canet@univ-lyon2.fr</a></p>	<p>Musiques populaires du XX<sup>e</sup> siècle ; musiques actuelles ; chanson française et francophone ; voix ; musiques vocales enregistrées ; analyse de l'interprétation ; analyse, sémiologie et typologie des styles vocaux interprétatifs</p>
	<p><b>Nathalie ESTIENNE</b> MCF Laboratoire : Passages XX-XXI <a href="mailto:Nathalie.estienne@univ-lyon2.fr">Nathalie.estienne@univ-lyon2.fr</a></p>	<p>La voix chantée dans ses approches historique, esthétique, sociétale et éducative. La voix parlée dans le contexte de l'enseignement (voix de l'enseignant). Le rôle du chant dans la formation du musicien. Histoire du chant scolaire.</p>
	<p><b>Muriel JOUBERT</b> MCF- HDR Laboratoire : Passages XX-XXI <a href="mailto:muriel.joubert@univ-lyon2.fr">muriel.joubert@univ-lyon2.fr</a></p>	<p>Musique des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Musiques contemporaines instrumentales. Analyse, esthétique. Musique et arts. Musique, geste, corps. Temps et espace (et profondeur spatiale). Approches perceptives et phénoménologiques.</p>
	<p><b>Denis LE TOUZÉ</b> MCF Laboratoire : Passages XX-XXI <a href="mailto:denis.le-touze@univ-lyon2.fr">denis.le-touze@univ-lyon2.fr</a></p>	<p>Analyse musicale, écriture musicale, système tonal, sémiologie, polyphonie médiévale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), étude de l'orchestration, Scandinavie.</p>
	<p><b>Jérôme Rossi</b> Professeur des universités Laboratoire : Passages XX-XXI</p>	<p>Musique postromantique. Musique pour l'image (films, séries, jeux vidéos). Musiques de scène. Analyse, esthétique.</p>
	<p><b>Gaël Saint-Cricq</b> Professeur des universités Laboratoire : IHRIM <a href="mailto:gael.saint-cricq@univ-lyon2.fr">gael.saint-cricq@univ-lyon2.fr</a></p>	<p>Musiques du Moyen Âge : histoire et analyse de la polyphonie et de la chanson vernaculaire ; édition critique et histoire des collections musicales ; études interdisciplinaires musique et littérature ; interprétation et performance des répertoires musicaux</p>

	<p><b>Thomas SOURY</b> MCF Laboratoire : IHRIM</p> <p>thomas.soury@univ-lyon2.fr</p>	<p>Musiques des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ; opéra, musique de scène et danse ; librettologie et dramaturgie ; musique de chambre ; répertoire français (Rameau, Charpentier, Couperin) ; éditions musicales, philologie et édition critique ; analyse ; orchestration.</p>
	<p><b>Sabine TERRET-VERGNAUD</b> PRAG docteur Laboratoire : Passages XX-XXI</p> <p><u>sabine.vergnaud@univ-lyon2.fr</u></p>	<p>[en co-direction] Musique et arts. Corrélation entre musique, poésie, peinture, théâtre, danse au XX<sup>e</sup> siècle. Pédagogie appliquée en éducation musicale.</p>

#### 4. À la fin du M1 : le rapport de recherche

- L'étudiant remet à son directeur un document provisoire qui prend la forme d'un rapport de recherche (ou mini-mémoire) comprenant :
    - Un tapuscrit imprimé d'environ 40 pages rédigées (comprenant par exemple un chapitre rédigé, plusieurs éléments rédigés d'un chapitre, une retranscription d'entretiens, etc.) dont obligatoirement un texte substantiel d'introduction générale au sujet.
    - Une bibliographie, éventuellement commentée
    - Éventuellement des documents de travail annexes (fac simile de sources, partitions, etc.)
    - Un plan du projet de mémoire de M2.
  - Pour une validation de l'année de M1 dès le jury de la 1<sup>re</sup> session d'examens, le rapport de recherche devra être remis au directeur de recherche le **1<sup>er</sup> juin 2026** ; pour une validation au jury de la 2<sup>e</sup> session d'examens, la date de remise est fixée au **1<sup>er</sup> juillet 2026**.
- Le rapport de recherche doit être remis en pdf au directeur de mémoire, mais aussi en version papier si celui-ci le demande.
- Pour ce rapport de recherche, toute note inférieure à 10/20 est non compensable et entraîne le redoublement.

## Éléments d'évaluation pour le rapport de recherche

- Le sujet est clairement énoncé et problématisé dans une introduction générale, qui explicite également le type de musicologie pratiquée et la ou les méthodes suivies (cette introduction pourra éventuellement être remaniée / réécrite en M2).
- La bibliographie en cours est présentée selon les normes académiques en vigueur :
  - Composition en deux parties :
    - une partie détaillant les sources ;
    - une partie organisant de façon thématique la bibliographie critique.
  - Respect de la typographie académique de présentation des titres et des références.  
(selon les normes apprises dans le cours de méthodologie)
  - La bibliographie pourra être complétée au cours du M2.
- Le rapport soumet un plan global du travail de recherche. Remarque : la correction du rapport de recherche par le/la directeur/trice de recherche pourra suggérer un remaniement du plan dans la perspective du M2.
- Le chapitre rédigé doit présenter les qualités suivantes :

### *Sur le plan formel :*

- Respecter les normes orthographiques, syntaxiques, typographiques.
- Référencer les citations dans des notes de bas de page.
- Légender les illustrations, tableaux, extraits de partitions.
- Renvoyer éventuellement à des annexes (partitions longues, entretiens, etc.)

### *Sur le fond :*

- Recourir à une démarche méthodique.
- Contextualiser les sources et les documents convoqués.
- Interroger les sources et les documents.
- Convoquer la littérature critique pour éclairer les sources.
- Proposer une analyse et une lecture personnelles des sources.
- Rattacher ses développements à la problématique générale de la recherche.

## 5. À la fin du M2 : le mémoire

### Autorisation de soutenance

- L'autorisation de soutenir est donnée par le directeur de recherche lorsque celui-ci estime que le travail est satisfaisant.
- L'autorisation de soutenir est également liée aux échanges réguliers, pendant l'année, entre l'étudiant et le directeur de recherche (au moins 3 rendez-vous)
- Il faut prévoir au minimum 20 jours entre l'autorisation de soutenance et la soutenance elle-même (impression définitive, choix du jury, lecture du mémoire par le second juré...).

- Dates de soutenance :
  - pour une soutenance pour la 1<sup>ère</sup> session, le mémoire doit être rendu au plus tard le **26 mai 2026** (soutenance avant le 8 juin) (après que l'autorisation de soutenance ait eu lieu).
  - pour une soutenance pour la 2<sup>e</sup> session, le mémoire doit être rendu au plus tard le **29 juin 2026** (soutenance début juillet) (après que l'autorisation de soutenance ait eu lieu).
  - pour une soutenance en septembre, le mémoire doit être terminé fin août (finalisé et imprimé au plus tard **début septembre 2026**), pour une soutenance au plus tard à la mi-septembre. Une date limite impérative de dépôt du mémoire pour la soutenance en septembre sera communiquée aux étudiants, en fonction du calendrier.

### *Forme du mémoire*

- Le tapuscrit doit comprendre entre 100 et 120 pages environ, il doit être imprimé et relié après avoir été correctement relu, mis en forme selon les normes apprises au cours de la formation et en respectant les normes typographiques de l'imprimerie nationale.
- Un **résumé** de 100 à 150 mots doit figurer en quatrième page de couverture. Il présente le sujet, résume la démarche et les résultats mis en évidence. Il doit donner envie de lire le document. Il doit comporter un rappel du titre, le nom de l'auteur, l'année.

### **Remise du mémoire**

- Le mémoire doit être imprimé au minimum en 1 **exemplaire papier**, pour **l'étudiant lui-même**, qui devra demander au directeur de recherche et au second membre du jury s'ils souhaitent une version uniquement numérique ou une version papier.
- Un **PDF du mémoire et du résumé** doit être adressé aux membres du jury et au secrétariat (pour archivage).

### **Soutenance**

- L'autorisation de soutenance est donnée par le directeur de recherche à l'issue de la rédaction. Attention, aucune soutenance de mémoire ne pourra avoir lieu si l'étudiant n'a pas eu au cours de l'année de M2 au moins 3 rendez-vous de travail avec son directeur de recherche (bien penser à faire remplir la fiche de suivi, dont la remise est obligatoire en fin d'année).
- La soutenance a généralement lieu en présence du directeur de recherche et d'un second enseignant.
- La soutenance se déroule en deux temps :
  - 1/ un exposé oral d'une durée de 10 à 15 minutes. Cet exposé ne doit pas être un simple résumé du mémoire. Il doit présenter synthétiquement :
    - l'origine du travail, les motivations ou les compétences de l'étudiant,
    - les problèmes musicologiques ou méthodologiques rencontrés,
    - les méthodes d'investigation utilisées (ou mises au point),
    - les résultats obtenus,
    - les perspectives futures (pour le sujet ou pour l'étudiant).

2/ Un échange avec le jury (questions et remarques).

- Sauf nécessité liée au sujet, il n'est pas d'usage de faire intervenir dans une soutenance des supports audio ou vidéo (*powerpoint*, écoute...)
- L'étudiant veillera à bien apporter son exemplaire papier, car des questions sont posées sur des passages précis du mémoire.
- La note émise par le jury recouvre l'ensemble du travail de recherche, de rédaction et de présentation orale. Une note inférieure à 10/20 est synonyme d'échec.

## 6. L'organisation du travail de recherche : calendrier indicatif (M1 et M2)

- Attention, la conception et la rédaction d'un mémoire constituent des travaux de longue haleine qui requièrent beaucoup de temps : **le travail doit donc être régulier et constant dès le premier semestre du M1.**

- Un mémoire ne se construit pas tout seul, mais avec l'accompagnement du directeur de recherche qui définit un rythme de travail en accord avec l'étudiant.

- Il est impératif de prévoir des **rendez-vous réguliers (au minimum 3-4 dans l'année, tant en M1 qu'en M2)**. La **fiche de suivi** doit être remplie au fur et à mesure : elle permet de garder la mémoire des rendez-vous. **Elle sera remise au responsable du master à la fin de l'année** et sera susceptible d'être consultée par le jury lors des délibérations de fin d'année.

- **Ce n'est pas à l'enseignant mais à l'étudiant de solliciter des rendez-vous.**

- Il est souhaitable de prévoir plusieurs rendus d'écrits partiels en cours d'année (bibliographie, plan, documentation, analyses, extraits de chapitres rédigés) afin que le directeur de recherche puisse apprécier et, le cas échéant, corriger l'avancement régulier des travaux, la structuration de la pensée, la présentation des idées et le style rédactionnel.

-Le calendrier ci-dessous donne une idée de l'organisation du travail sur les deux années ; il permet ainsi d'organiser sereinement son temps (et le cas échéant, d'évaluer un éventuel retard dans le travail)

Année de M1	Travail	À rendre
sept-oct	Discussions sur le choix du sujet (remplir la <b>fiche de suivi</b> : il est conseillé de rencontrer plusieurs enseignants). Choix du directeur de recherche et rendez-vous de mise au point du sujet, validation du sujet par le directeur de recherche.	
oct	Le choix du sujet est a priori définitif. Un éventuel changement d'orientation ne pourra être envisagé qu'avec l'accord écrit du directeur de recherche.	<b>29/09/2025 : remettre le contrat pédagogique</b>
nov-déc- janv	Recherche bibliographique et 1ères lectures. Élaboration de la problématique. Élaboration d'un plan ou d'une ébauche de plan.	
avant Noël		<b>Établissement (et rendu) d'une première bibliographie.</b>
fév-avril	Recherche bibliographique : approfondissement Rédaction (40 pages)	
1er juin 2026	<b>Date limite de rendu du rapport de recherche (pour valider le M1 en 1ère session) + Remise de la fiche de suivi</b>	
5 juin 2026	<b>Date limite de rendu du Rapport de stage + certificat de stage (1<sup>ère</sup> session)</b>	
1er juillet 2026	<b>Date limite de rendu du rapport de recherche (pour la 2<sup>e</sup> session) + Remise de la fiche de suivi</b>	
6 juillet	<b>Date limite de rendu du Rapport de stage + certificat de stage (2<sup>e</sup> session)</b>	
1er septembre	<b>Date limite de rendu du Rapport de stage + certificat de stage (uniquement si stage pendant l'été)</b>	

année de M2		
juillet-août	Il est vivement conseillé d'avancer dans le travail durant les vacances d'été.	
sept-oct		<b>29/09/2025 : remettre le contrat pédagogique</b>
26 mai	<b>Rendu du mémoire (1<sup>ère</sup> session). Soutenance</b>	
29 juin	<b>Rendu du mémoire (2<sup>e</sup> session). Soutenance</b>	
ou début sept	<b>Rendu du mémoire (2<sup>e</sup> session tardive). Soutenance.</b> Attention au calendrier très serré, en raison de la date limite d'enregistrement de la note de soutenance (vers le 20 sept).	

# LE STAGE DE DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

(M1 obligatoire, M2 facultatif)

Cadre pédagogique : stage obligatoire, non noté. Validation par assiduité (certification du responsable de stage dans la structure d'accueil) + remise d'un rapport de stage (tapuscrit succinct).

## **Objectifs**

Découverte du monde professionnel et des métiers liés à la musique

## **Capacités et compétences à acquérir**

S'intégrer à un milieu professionnel. Capacité à en observer les modes de fonctionnement, à les analyser et à en rendre compte.

## **Modalités pédagogiques**

Recherche de stage par l'étudiant. Rapport de stage écrit, selon normes. Assiduité contrôlée sur le lieu du stage.

## Durée et déroulement du stage :

- équivalent 1 mois (150 h)
  - plusieurs options envisageables, selon possibilités et spécificités de la structure d'accueil :
    - volume horaire regroupé sur une seule période de 1 mois
    - volume horaire réparti sur plusieurs périodes
    - tout ou partie du stage effectué de façon « filée » (ex. : 1 journée et demie par semaine...)
  - période *a priori* privilégiée : entre la fin des cours (début mai) et le jury de 2<sup>e</sup> session du semestre.
  - autres périodes : vacances universitaires, vacances d'été. En cas de stage effectué pendant les vacances d'été, la validation de l'année de M1 par le jury universitaire interviendra début septembre.
- N.B. Dans la maquette du diplôme, le stage est inscrit au 2<sup>e</sup> semestre, mais peut le cas échéant être effectué en partie au 1<sup>er</sup> semestre.



## Modalités de mise en place :

- Recherche du stage à la charge de l'étudiant. Une liste indicative de lieux d'accueil potentiels est communiquée aux étudiants (sans garantie de faisabilité ou d'acceptation par chacune de ces structures). Une lettre d'introduction à l'intention des responsables des structures pressenties est mise à disposition des étudiants. Une fiche-guide pour les premiers contacts avec la structure d'accueil est disponible sur le site de l'université.
- Le projet de stage doit faire l'objet d'un échange avec le responsable universitaire (directeur de recherche ou responsable du diplôme), pour accord préalable.

- Une convention-type (3 exemplaires), stipulant de façon précise les conditions de déroulement du stage, est ensuite établie selon le processus suivant :
  - validation/ signature par le responsable pédagogique à l'université (enseignant directeur de recherche ou responsable du diplôme) ;
  - la convention doit impérativement être ensuite signée des trois parties, dans l'ordre : le responsable du stage dans la structure d'accueil, l'étudiant et, en dernier lieu, le directeur de l'UFR LESLA. Aucun stage ne pourra débuter en l'absence de l'une de ces signatures. Pour que la signature du directeur d'UFR puisse intervenir sans difficulté avant le début du stage, la convention munie des deux autres signatures devra être impérativement déposée au secrétariat du département deux semaines avant la date de début du stage.

### **Procédure pour l'établissement de la convention de stage via le module ESUP Stage**

**Toute idée et proposition de stage doit être validée en amont par le responsable du Master.**

---

## LE RAPPORT DE STAGE

*S'agissant d'un stage de découverte, non d'un stage professionnel au sens plein du terme, les exigences en termes de développement des différentes rubriques et donc de volume (nombre de pages) du rapport restent modestes : ne pas voir là un modèle potentiel pour la réalisation d'un véritable rapport de stage professionnel. Le rapport ne sera donc que de 6 pages (auxquelles pourront s'ajouter les documents annexes). Le stage sera validé si le rapport répond aux exigences ci-dessous et si le rapport du tuteur ou de la tutrice de stage est positif.*

Faire figurer obligatoirement :

- une description de la structure d'accueil : nom, raison sociale, siège, statut, taille (nombre de personnes permanentes ou non), domaine d'activité, implantation et territoire d'activité, etc.  
(1 page).
- une description des activités professionnelles de la structure, de leur finalité, des modalités de fonctionnement (1 page).
- une description du cadre de déroulement du stage : période, organisation horaire, personne référente au sein de la structure etc. (1 page).
- une description des activités observées et/ou des tâches confiées (1 page).
- une analyse/ bilan : évaluation de l'intérêt du stage, le cas échéant prolongements possibles, compétences acquises, éléments positifs ou négatifs, etc. (2 pages).
- le fiche d'évaluation du stagiaire par le tuteur ou la tutrice de stage (cf. pièce jointe en fin de dossier)
- ajouter le cas échéant tout autre élément jugé nécessaire (documents annexes, illustrations...).

*N.B. Les volumes (nombre de pages) mentionnés sont indicatifs. Ils peuvent être dépassés si nécessaire.*

**Le rapport de stage sera sous format numérique, en pdf uniquement.**

Mais il doit respecter les règles de présentations : avec une page de couverture comportant : logo de l'université, nom et numéro d'étudiant, mention du cursus, année, et titre (« Découverte du monde professionnel » : rapport de stage).

### **IMPORTANT : CALENDRIER**

Le rapport de stage (accompagné de l'attestation d'assiduité) devra parvenir au responsable pédagogique :

- pour une validation du stage lors du jury de la 1<sup>re</sup> session d'examens, au plus tard le 5 juin 2026 ;
- pour une validation du stage lors du jury de la 2<sup>e</sup> session d'examens, au plus tard le 6 juillet 2026 ;
- pour une validation du stage lors du jury de septembre, au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2026 (dans l'unique cas d'un stage en été).

## LES LIEUX DE STAGE POSSIBLE

Festival d'Ambronay  
Festival Cuivres en Dombes  
Autres festivals, organisation d'événements musicaux dans tout type de structure  
CIMCL (Concours International de Musique de Chambre de Lyon)  
GMVL (Groupe de Musiques Vivantes de Lyon)  
GRAME (Centre national de création musicale)  
CNSMD (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse : Médiathèque)  
CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional : Médiathèque)  
CEFEDEM (Centre de Formation des Enseignants de la Musique) Auvergne Rhône-Alpes  
CMTRA (Centre des Musiques Tradirionnelles Rhône-Alpes)  
ENM (École Nationale de Musique) Villeurbanne  
MLIS (Maison du Livre, de l'Image et du Son, Villeurbanne)  
Bibliothèque Municipale (Bibliothèque Part-Dieu : rayon Musique ; Bibliothèques d'arrondissement)  
Opéra de Lyon (notamment : Service de développement culturel, régie...)  
Théâtre Renaissance (Oullins)  
Auditorium Maurice Ravel - Orchestre National de Lyon  
Le Concert de l'Hostel-Dieu  
Éditions Symétrie  
Éditions Lugdivine  
Percussions Clavier de Lyon  
Quatuor Debussy  
Musée des confluences

Milieu associatif en lien avec la musique  
Laboratoires de recherche associés à l'université (IHRIM ; Passages XX-XXI)  
Structures ou studios de production sonore  
Autres structures similaires hors Lyon et région  
Autres propositions à valider par l'équipe d'encadrement du Master

## LE CAS DES MOBILITÉS ET DES ÉTUDES INTÉGRÉES

### Mobilité, études intégrées :

- Un étudiant de L3 ayant été sélectionné pour un séjour à l'étranger (études intégrées) pendant l'année suivante au titre de la 1<sup>re</sup> année du parcours MFA, devra impérativement faire valider un sujet de recherche par un directeur de recherche avant le 30 juin (année de L3) au plus tard.

Afin de prévoir au mieux le travail et le mémoire de recherche de 2<sup>e</sup> année de master, il est fortement conseillé, pendant l'année de M1 à l'étranger, d'échanger avec l'enseignant ou l'enseignante qui a accepté de diriger la recherche et en a validé le sujet. Soumettre à son directeur de recherche, même si l'on n'y est pas tenu et s'il n'est pas noté, le rapport de recherche de fin de 1<sup>re</sup> année prévu dans la maquette du parcours MFA, peut être la meilleure façon de mettre toutes les chances de son côté pour la réussite de la 2<sup>e</sup> année.

- **L'autorisation de mobilité en études intégrées en semestre 4 (2<sup>e</sup> année) est conditionnée à l'intégration dans le programme d'études à l'étranger d'un module équivalent à l'UE 54DEAD01 (Mémoire de recherche et soutenance, 15 ECTS) :**

- dans le cas où l'université d'accueil est à même d'assurer, à niveau d'exigence jugé équivalent, la rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance, les 15 crédits correspondants dans la maquette MFA pourront être validés selon une procédure de transfert de note, de la même façon que pour les autres enseignements.

- dans le cas où le cursus de l'université d'accueil ne comporte pas la rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance, ou si le niveau d'exigence (par exemple le nombre de pages du mémoire) n'est pas jugé équivalent, le séjour en études intégrées ne sera pas autorisé en semestre 4.

NB. La direction de la recherche pourra être assurée, selon les cas (parcours de l'étudiant, continuité ou non avec le travail de M1, possibilités offertes, nature du sujet...) :

- par un enseignant de l'université d'accueil ;
- par un membre de l'équipe pédagogique du parcours MFA ;
- sur le mode d'une double direction concertée.

Dans l'hypothèse d'une double direction, le dispositif devra recevoir l'accord formel du directeur de recherche pressenti au sein de l'équipe pédagogique MFA (le plus souvent dans le prolongement du travail de M1). Dans tous les cas, le responsable du parcours MFA sera tenu informé des modalités choisies.



## Dates importantes du 1<sup>er</sup> semestre

### Rentrée universitaire Master MFA

Le 8 septembre 2025

Le 26 septembre 2025 : date limite pour l'inscription pédagogique en ligne ; imprimer le document puis remise du contrat au bureau de scolarité

Le 29 septembre 2025 : date limite de demande des Dispense d'assiduité

Le 29 septembre 2025 : date limite de remise du contrat pédagogique au bureau de scolarité.

### Vacances universitaires

Du 25 octobre au 2 novembre 2025

Du 20 décembre 2025 au 04 janvier 2026

### Examens

Du 5 janvier au 16 janvier 2026

## Dates importantes du 2<sup>e</sup> semestre

### Rentrée universitaire Master MFA

Semaine du 12 janvier : les MOTIFs, pour les M2 qui auront choisi cette UE, et selon les modalités du MOTIFs concerné.

Rentrée pour tous la semaine du 19 janvier

**Journée des métiers (présence obligatoire) : le vendredi 23 janvier, à Rachais**

### Vacances universitaires

Du 14 ou 22 février 2026

Du 11 avril au 19 avril 2026

### Examens

Du 18 au 29 mai 2026 (Session 1)

Du 22 juin au 3 juillet 2026 (Session 2)

### M1 : Dates de rendu du Rapport de recherche

Le 1<sup>er</sup> juin 2026 (Session 1)

Le 1<sup>er</sup> juillet 2026 (Session 2)

### M1 : Dates de rendu du Rapport de stage + certificat de fin de stage

Le 5 juin 2026 (Session 1)

Le 6 juillet 2026 (Session 2)

Le 1<sup>er</sup> septembre 2026 (uniquement si stage en été)

### M2 : Dates de rendu du mémoire + soutenance

Le 15 mai 2026 : rendre les fiches de synthèse sur MOTIF, cycles CNSMD ou ENS.

Le 26 mai 2026 (Session 1)

Le 29 juin 2026 (Session 2)

Fin août début septembre 2025 (Session 2 tardive)

### M2 : Date limite de rendu des compte-rendus de séminaires extérieurs

Le 5 juin 2026 (Session 1)

Le 3 juillet 2026 (Session 2)

### M1 + M2 : date limite de remise des attestations de suivi de conférence

Le 3 juin 2026 (Session 1). Le 3 juillet 2026 (Session 2)

## AGENDA SCIENTIFIQUE

- Mercredi 15 octobre LILLE, RICM, Rencontres Internationales de la Création Musicale (co-organisation de plusieurs universités, dont Lyon 2 avec Muriel Joubert). Programme à venir.
- 29-31 janvier, SAINT-ÉTIENNE, RICM, Rencontres Internationales de la Création Musicale (co-organisation de plusieurs universités, dont Lyon 2 avec Muriel Joubert). Programme à venir.
- Lundi et mardi 15 et 16 décembre, Masterclass musique. Portrait Michaël Levinas  
Théâtre Kantor, ENS Lyon  
Compositeur et pianiste, Michaël Levinas est membre de l'Académie des Beaux-Arts. Il animera à l'ENS de Lyon une première journée de masterclass consacrée à la musique de Beethoven, dans le sillage de son intégrale discographique des Sonates pour piano et de son récent livre d'entretiens consacré au compositeur viennois. La seconde journée sera consacrée à sa propre trajectoire créatrice, à travers différents genres musicaux, en dialogue avec le modèle beethovénien.  
Sur inscription auprès de [emmanuel.reibel@ens-lyon.fr](mailto:emmanuel.reibel@ens-lyon.fr)
- Décembre, Rachais, Séminaire de l'Axe Intermédialités (Laboratoire Passages XX-XXI), Organisation : Nathalie Estienne. Informations à venir.
- 12-14 janvier 2025, Metz, colloque des 6<sup>e</sup> Rencontres de musicologie médiévales, à l'Université de Metz du 12 au 14 janvier 2026. Organisation par plusieurs universités dont Lyon 2 : Gaël Saint-Cricq.
- du 19 au 21 mars, colloque sur les Sonorités et pratiques orchestrales XVIIIe-XIXe  
<https://ihrim.ens-lyon.fr/evenement/ce-que-berlioz-entendait-sonorites-et-pratiques-orchestrales-a-la-charniere-des>  
Organisation : Céline Carencó.
- Mercredi 15 ? avril, Journée d'étude dans le cadre du Concours International de Musique de chambre de Lyon (CIMCL). Sujet envisagé : la représentation de la musique de chambre dans les arts (et sa réciprocity ?). Organisation : Céline Carencó et Muriel Joubert.
- Conférences du Mozarteum  
<https://www.mozarteumdefrance.fr/wp/>
- Conférences du Cercle de Wagner-Lyon : <https://richard-wagner-web-museum.com/wagner-aujourd'hui/cercle-richard-wagner-lyon/>
- Les séminaires Recherche/Pratique du CNSMD de Lyon (attention : impossible à choisir pour les M2 si ces séminaires sont déjà choisis pour les séminaires extérieurs)  
Cf. les pages précédentes
- Musée des Beaux-Arts de Lyon
- Bibliothèque Municipale de Lyon

**Normes en usage**  
**pour la présentation d'un texte musicologique**  
**(avec notes en bas de page)**  
**et d'une bibliographie**

Ces conseils sont à utiliser dans tout travail musicologique rendu en Master (devoirs, articles, mémoire, etc.).

N'oubliez pas de vous relire pour vérifier l'expression (dont l'orthographe), et servez-vous du détecteur orthographique du logiciel (orthographe, grammaire, typographie) pour rendre votre texte le plus parfait possible.

**Éléments de mise en page**

**- Corps du texte :**

Garamond, corps de police 12 ou 13  
OU  
Time New Romans, corps de police 12  
(OU  
Calibri, corps de police 12)  
Présentation en « justifié »  
Interligne : 1,15 ou 1,5

**- Citations (à partir de 3 lignes) :** corps de police plus petite 11 (ou 12, selon la police), retrait de la marge de 1,5 cm. Enlever les guillemets.

**- Retrait d'alinéa :** commande clavier ou automatique

**- Notes infra-paginales :** corps de police 10 (ou 11...), espacement simple.

**- Interlignage :** 1,5

**- Marges :**

- Haut : 3 cm  
- Bas : 3 cm  
- Droite : 2 cm  
- Gauche : 2,5 cm

**- Espace après paragraphe (si besoin) :** 12 points

**- Les feuilles de style ?**

- L'utilisation des styles peut être utile, à condition que la feuille de style n'automatise pas la forme de votre texte, dont le contenu est plus important. Par exemple, l'espacement après un paragraphe n'est pas forcément bienvenu, dans le déroulement de la pensée, tout comme le retrait d'alinéa.

- Actuellement, les éditeurs demandent aux auteurs de ne plus insérer de feuilles de style, afin que le texte soit plus malléable à mettre en forme.

#### - Appels de note

- Ils se mettent avant le guillemet fermant, et avant le dernier signe de ponctuation.

- Penser à aérer votre mise en page (pas de rédaction en continu, prévoir des paragraphes). Au contraire, ne pas revenir à chaque début de phrase, ce qui morcelle la pensée.

## Présentation de la bibliographie

### Preliminaires :

- Il n'y a pas un seul modèle de normes, et chaque éditeur possède ses propres normes.
- À partir du moment où l'auteur du travail musicologique adopte une norme, il faut qu'il la respecte jusqu'au bout et avec la même logique.
- Voici donc un modèle ci-dessous, largement utilisé.
- \* = le cas échéant

### 1 - Ouvrage :

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : Éditeur, « Collection\* », année d'édition, nombre de pages.

#### Ex. :

PICARD, Timothée, *L'Art total. Grandeur et misère d'une étude (autour de Wagner)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Coll. « æsthetica », 2006, 464 p.

**Le « : » peut être transformé en virgule → mais dans ce cas, toutes les références suivront ce modèle.**

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, « Collection\* », année d'édition, nombre de pages

### 2 - Ouvrage en plusieurs volumes :

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, tomain, *Titre du volume*, Lieu d'édition : Éditeur, « Collection\* », année d'édition, nombre de pages.

#### Ex. :

EMMANUEL, Maurice, *Histoire de la langue musicale*, t.1, *Antiquité - Moyen Âge*, Paris : H. Laurens, 1911, 331 p.

### 3 - Ouvrage en traduction paru initialement en langue étrangère :

NOM, Prénom, *Titre étranger*, année de parution ; traduction [ou traduit] par [ou trad.] [Prénom Nom du traducteur], *Titre de l'ouvrage* en français, Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition, nombre de pages.

**Ex. :**

ROSEN, Charles, *The Classical Style. Haydn, Mozart, Beethoven*, 1971 ; traduit de l'anglais par Marc VIGNAL, *Le Style classique. Haydn, Mozart, Beethoven*, Paris : Gallimard, Coll. « Bibliothèque des Idées », 1978, 592 p.

### 4 - Ouvrage en langue étrangère non traduit :

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage* (\*\*, « traduction du titre en français »), Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition, nombre de pages.

**Ex. :**

HOWARD, Patricia, *Gluck and the Birth of Modern Opera* (« Gluck et la naissance de l'opéra modern »), London : Barrie and Rockliff, 1963, 118 p.

\*\* en cas de titre n'utilisant pas l'alphabet latin (grec, cyrillique, etc.), en indiquer la prononciation en notation phonétique, puis une traduction.

### 5 - Ouvrage collectif avec éditeur scientifique :

NOM, Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : Éditeur, « Collection\* », année d'édition, nombre de pages.

**Ex. :**

PENESCO, Anne (dir.), *Défense et Illustration de la virtuosité*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, Coll. « Cahiers du Centre de recherches musicologiques », 1997, 213 p.

### 6 - Réédition en fac-similé

NOM, Prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition initiale : Éditeur, année d'édition ; rééd. *fac sim.*, Prénom Nom de l'éditeur scientifique (éd.), Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition, nombre de pages.

**Ex. :**

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Dictionnaire de musique*, Paris : Vve Duchesne, 1768 ; rééd. *fac sim.* augmentée des planches sur la lutherie tirées de l'*Encyclopédie* de Diderot, Claude Dauphin (éd.), Arles : Actes Sud, 2007, 683 p.

### 7 - Réédition dans Œuvres Complètes

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, date de parution initiale ; rééd. dans *Œuvres Complètes*, tomatison, directeur scientifique ou autre spécification\*, Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition, pagination. **Ex. :**

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Lettre sur la musique française*, 1753 ; rééd. dans *Œuvres Complètes*, vol. V, dir. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Introduction par Olivier Pot, Paris : Gallimard, 1995, p. 286-328.

## **8 - Encyclopédie ou Dictionnaire :**

*Titre de l'ouvrage*, sous la dir. de [Prénom et Nom du directeur scientifique], nombre de volumes\*, *Lieu d'édition* : Éditeur, année d'édition ou année de début et année de fin de la parution.

**Ex. :**

*Dictionnaire des œuvres de l'art vocal*, sous la dir. de Marc Honegger et Paul Prévost, 3 vol., Paris : Bordas, 1991–1992.

ou :

NOM, Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, nombre de volumes, etc.

**Ex. :**

HONEGGER, Marc et Prévost, Paul (dir.), *Dictionnaire des œuvres de l'art vocal*, 3 vol., Paris : Bordas, 1991–1992.

## **9 - Périodique ou Revue :**

*Titre*, n°, date.

**Ex. :**

*Rock and Folk*, n° 579, novembre 2015.

## **10 - Numéro spécial, ou portant un titre, de périodique ou de revue :**

*Titre*, n°, (spécification\*), *Titre du numéro*, date.

**Ex. :**

*Analyse musicale*, n° 64 (numéro spécial), *Thèmes agrégation 2011. Le Quatuor à cordes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La Chanson de variété en France à l'ère du microsillon*, décembre 2010.

## **11 - Article signé dans un périodique ou une revue :**

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre du périodique ou de la revue*, tome\* ou n°, date, pagination.

**Ex. :**

DUCHESNEAU, Michel, « Maurice Ravel et la Société Musicale Indépendante : "Projet mirifique de concerts scandaleux" », *Revue de musicologie*, tome 80-2, 1994, p. 251-281.

## **12 - Article dans un dictionnaire rédigé par un seul auteur :**

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage*, *Lieu d'édition* : Éditeur, année d'édition, pagination.

**Ex. :**

NOIRAY, Michel, « Ouverture », *Vocabulaire de la musique de l'époque classique*, Paris : Minerve, 2005, p. 157-160.

## **13 - Article signé ou contribution dans un ouvrage collectif avec éditeur scientifique :**

NOM, Prénom, « Titre de l'article », dans NOM, prénom de l'éditeur ou directeur scientifique (éd.) ou (dir.), *Titre de l'ouvrage*, *Lieu d'édition* : Éditeur, année d'édition, pagination.

**Ex. :**

RAWSON, Robert G., « Sublime et merveilleux dans les Pastorales de Noël tchèques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans FAVIER, Thierry et HACHE, Sophie (éd.), *À la croisée des arts. Sublime et musique religieuse en Europe (XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris : Classiques Garnier, 2015, p. 123-135.

## 14 - Sources manuscrites et archives

### 14.1 : partition

NOM, Prénom, *Titre*, partition manuscrite, date\*. Lieu de conservation, cote.

Ex. :

GLUCK, Christoph Willibald, *Alceste*, partition manuscrite [s.d.]. F Pn Res Vm<sup>2</sup>. 150.

### Se servir du sigle RISM

Un sigle se compose de lettres majuscules, qui désignent le pays et la ville, et de lettres minuscules, qui représentent l'institution. Le code du pays est tiré de la liste des codes internationaux d'immatriculation des véhicules tenue par les Nations unies. Les codes des villes et des institutions sont créés par le Centre de rédaction du RISM.

<https://rism.info/community/sigla.html>

B Bc	Belgique, Bruxelles, Conservatoire royal de musique, Bibliothèque
B Br	Belgique, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1 <sup>er</sup> , département de la
Musique	
CH Zz	Suisse, Zürich, Zentralbibliothek
F Lm	France, Lille, Bibliothèque municipale
F LYm	France, Lyon, Bibliothèque municipale
F Pn	France, Paris, Bibliothèque nationale de France, départements des
	Manuscrits, Littérature et Art, Arts du spectacle, Musique
F Po	France, Paris, Bibliothèque-musée de l'Opéra
GB Lbl	Royaume-Uni, Londres, The British Library
US NYcu	USA, New York, Columbia University, Music Library

### 14.2 : documents d'archives

Désignation, caractéristiques du document, date\*, désignation du fonds. Lieu de conservation, cote.

Ex. :

Inventaire de l'Académie royale de musique, ms. ca 1780, Archives de l'Opéra de Paris,

Inventaires généraux du XVIII<sup>e</sup> siècle. B.N.F., Bibliothèque-Musée de l'Opéra ou F Po INV-3.

## 15 - Sources imprimées

### 15.1 : partitions ou livrets

NOM, Prénom, *Titre détaillé\**, Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition, pagination (nature du document\*, références\*). Lieu de conservation\*, cote\*.

**Ex. :**

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Le Devin du village*, Intermède représenté à Fontainebleau devant leurs Majestés les 18 et 24 octobre 1752 et à Paris par l'Académie royale de musique le 1<sup>er</sup> mars 1753, Paris : Leclerc, [1753], 101 p. (partition complète imprimée).

MAHLER, Gustav, *Symphonie n° 4 en sol maj.*, Wien-London : Universal Edition, 1963, 188 p. (partition d'orchestre, U.E. 952, Philharmonia Partituren W. ph. V. 214).

BRUCKNER, Anton, *Symphonie N° 9 en ré min.*, Originalfassung, vorgelegt von Dr. Leopold Nowak, *Sämtliche Werke*, Wien : Musikwissenschaftlicher Verlag, 1951, 193 p.

(Studienpartitur). (ou : version originale, L. Nowak (éd.), *Œuvres Complètes*, Wien : Musikwissenschaft Verlag, 1951, 193 p. (partition d'étude).

CONSTANT, Marius, *Traits*, Paris : Salabert, 1974 (pochette : 9 planches).

GUILLARD, Nicolas-François, *Œdipe à Colone*, opéra en trois actes dédié à la Reine, représenté devant leurs Majestés à Versailles le 4 janvier 1786 et pour la première fois, sur le Théâtre de l'Académie royale de musique le mardi 30 janvier 1787, Paris : Delormel, 1787, 48 p. (exemplaire du poème). B.N.F., Bibliothèque de l'Arsenal, G.D. 43343.

### 15.2 : autres

Titre détaillé, caractéristiques ou spécificités de la source, date, lieu de conservation, cote.

**Ex. :**

Fonds Luc Bérimont, Répertoire numérique détaillé (1<sup>re</sup> partie : M. Leyoudec, 2008 ; 2<sup>e</sup> partie : V. Neveu, 2011), Bibliothèque Universitaire d'Angers, R 233 000.

## 16 - Documentation électronique

### 16.1 - Article signé dans Encyclopédie en ligne, ou site électronique

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la ressource* (en ligne), adresse url, date de consultation (consulté le)

**Ex. :**

TASCA, Valeria, « ALGAROTTI FRANCESCO (1712-1764) », *Encyclopædia Universalis* (en ligne), [www.universalis.fr/encyclopedie/francesco-algarotti](http://www.universalis.fr/encyclopedie/francesco-algarotti), consulté le 30 octobre 2015.

## 16.2 - Article dans revue en ligne

NOM, Prénom, « Titre de l'article », Titre de la revue, date (en ligne), adresse du site, date de consultation

**Ex. :**

SCHAEFFER, Pierre, « L'écrivain et le Commissaire », *Esprit*, mars 1947 (en ligne), [www.esprit.presse.fr](http://www.esprit.presse.fr), consulté le 15 février 2013.

## 17 - Ressources numériques ou bases de données

- Présentation générale d'une ressource (plutôt dans la bibliographie) Nom, <adresse électronique ou url> (nature de la ressource).

**Ex. :**

Gallica : [www.http//gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr) (bibliothèque numérique).

Kvk : [www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk/kvk/kvk\\_fr.html](http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk/kvk/kvk_fr.html) (site de recherche bibliographique de l'université de Karlsruhe).

-Référence précise au sein d'une ressource (plutôt dans les notes du mémoire)

NOM, Prénom, « titre de l'article », *Titre de la revue*, <url>, consulté le (date)

**Ex. :**

MORIN, Lionel, « Les décors des Puritains », *Octave Magazine*,

<https://www.operadeparis.fr/magazine/les-decors-des-puritains>, consulté le 23/09/2019.

## 18 - Supports numériques audio et vidéo

Selon les cas, indiquer un nom d'artiste, un *Titre*, les spécifications techniques, les références éditoriales, de production et de distribution.

**Ex. :**

*Ferrat 1965.1966*, D.C. audionumérique, enregistrements d'après les bandes originales, 1980, rééd. 1988, Disques TEMEY, TEM 74137-2 CB. Production Alleluia, distribution France SONY MUSIC.

Ibrahim MAALOUF, *Illusions*, & - Mister Productions, 2013. Distribution Harmonia Mundi, IBM7.

W. A. MOZART, *Don Giovanni*, opéra en 2 actes, Wiener Philharmoniker, H. von Karajan (dir.), DVD vidéo, SONY BMG, BIEM/GEMA 88697296049 LC 06868, 2008.

## Normes pour le référencement d'une citation (ou notes de bas de page ou de fin de document)

Le référencement en note de bas de page suit les mêmes règles que la bibliographie, hormis pour l'ordre Prénom/Nom de l'auteur.

### 1- 1<sup>ère</sup> citation d'un ouvrage dans le corps du texte

Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : Éditeur, « Collection\* », année d'édition, tomainson\*, p. [n].

Ex. :

Jean-Étienne Marie, *L'Homme musical*, Paris : Arthaud, Coll. « Notre temps », 32, 1976, p. 66. Catherine Kintzler, *Jean-Philippe Rameau. Splendeur et naufrage de l'esthétique du plaisir à l'âge classique*, Paris, Minerve, 1988, p. 43.

André-Ernest-Modeste Grétry, *Mémoires ou Essai sur la musique*, [1789], nouvelle édition augmentée de notes et publiée par J. H. Mees, Bruxelles : A. Wahlen, 1829, T. III, p. 293.

### 2 - Citations suivantes du même ouvrage dans le corps du texte

Prénom Nom, *Titre*, *op. cit.*, p. [n].

Ex. :

Jean-Étienne Marie, *L'Homme musical*, *op. cit.*, p. 151.

Catherine Kintzler, *Jean-Philippe Rameau. Splendeur et naufrage...*, *op.cit.*, p. 82.

### 3 - Deux références identiques (même ouvrage, même page) consécutives rapprochées

*Ibid.*

### 4 - Deux références partiellement identiques (même ouvrage, page différente) consécutives rapprochées

*Ibid.*, p. [n].

### 5 - renvoi à un passage antérieur du mémoire

Voir *supra*, Ch. [N], p.[n].

### 6 - renvoi à un passage postérieur du mémoire

Voir *infra*, Ch. [N], p.[n].

### 7 - renvoi à plusieurs passages d'un ouvrage

Michel Legrand (avec la collaboration de Stéphane Lerouge), *Rien n'est grave dans les aigus*, Paris : Le cherche-midi, Coll. « Documents », 2013, p. 21, 87, 133-136.

### 8 - renvoi à de nombreuses occurrences dans un ouvrage

Voir : Patti Smith, *Just Kids*, 2010 ; traduit de l'américain par Héloïse Esquié, Paris : Denoël, 2010, *passim*.

## **LES MODÈLES DE FICHES (À REPRODUIRE)**



Université Lumière Lyon 2  
UFR LESLA  
Département de Musique et Musicologie

Master mention Musicologie  
Parcours MFA (Musicologie fondamentale et appliquée)

Objet : Validation de parcours scientifique de l'étudiant

**ATTESTATION de présence à un événement scientifique (« Heures conférence »)**

Je soussigné....., organisateur ou responsable de la  
manifestation

« ..... »,

atteste de la présence lors de cette manifestation de M./Mme .....

de ..... h à ..... (soit un total de ..... heures)

Le .....,

Signature :



Université Lumière Lyon 2  
UFR LESLA  
Département de Musique et Musicologie

Master mention Musicologie  
Parcours MFA (Musicologie fondamentale  
et appliquée)

Objet : **Validation d'un séminaire extérieur ou du MOTIF**

**ATTESTATION (MFA2 MOTIF, CNSMD ou ENS), à préremplir par l'étudiant**

Je soussigné....., organisateur ou responsable du séminaire, du cycle de cours ou du MOTIF atteste de la présence de M./Mme .....

**1) aux séminaires de recherche du CNSMD de Lyon,**

*Attention : pour les M2 qui choisissent ces séminaires, ceux-ci ne peuvent pas être comptabilisés comme « heures de conférence ».*

	Signature
<p><b>Harold en Italie d'Hector Berlioz</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>12 novembre</b>, 10h30-12h30</li> <li>• Avec Antoine Tamestit, altiste et Emmanuel Reibel, musicologue</li> <li>• Suivi d'une masterclasse, 17h-21h</li> </ul>	
<p><b>Comprendre et interpréter les lieder d'Hugo Wolf</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>13 novembre</b>, 10h30-12h30</li> <li>• Avec Anne Le Bozec, pianiste - Christian Immler, baryton-basse et Jean-François Boukobza, musicologue</li> <li>• Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30</li> </ul>	
<p><b>Yvonne Loriod : un nouvel imaginaire du piano préparé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>25 novembre</b>, 10h30-13h</li> <li>• Avec - Florent Boffard, pianiste - Roger Muraro, pianiste - Peter Asimov, musicologue et Chris Murray, musicologue</li> </ul>	
<p><b>Antonio Vivaldi : danse, théâtre, espace et mouvement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 décembre</b>, 10h30-12h30</li> <li>• Avec Amandine Beyer, violoniste et Olivier Fourès, musicologue</li> <li>• Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30</li> </ul>	
<p><b>Musique d'Italie du Sud</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>10 mars 2026</b>, 10h30-12h30</li> <li>• Avec Domenico Morello, musicien et Nicola Scaldaferrì, ethnomusicologue</li> <li>• Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30</li> </ul>	
<p><b>Autour des vingt-quatre préludes de Frédéric Chopin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>24 mars 2026</b>, 10h30-12h30</li> <li>• Avec Akiko Ebi, pianiste et Jean-Jacques Eigeldinger, musicologue</li> <li>• Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30</li> </ul>	
<p><b>Destinées de compositrices baroques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1er avril 2026</b>, 10h30-12h30</li> <li>• Avec Sophie de Bardonnèche, violoniste - Lucile Boulanger, gambiste - Justin Taylor, claveciniste et Raphaëlle Legrand, musicologue</li> <li>• Suivi d'une masterclasse avec Lucile Boulanger (viole de gambe) - Sophie de Bardonnèche et Justin Taylor (musique de chambre), 14h-18h30</li> </ul>	
<p><b>Musiques interdites sous le IIIe Reich</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>21 avril 2026</b>, 10h30-12h30</li> <li>• Avec Samuel Hengelbaert, altiste et fondateur d'acte[six] et Elise Petit, musicologue</li> <li>• Suivi d'une masterclasse, 14h-18h30</li> </ul>	

OU

**2) Aux cycles proposés par l'ENS**

Titre du cycle, du séminaire ou du cours :

Et nombre d'heures :

Signature

Le .....

OU

**3) un MOTIF proposé par l'Université Lumière Lyon 2**

Nom du MOTIF

Période des cours

Signature

Le .....

\*\*\*\*\*  
*Il est rappelé aux étudiants qu'un petit compte-rendu de 2-3 pages (non noté) devra être rendu à Muriel Joubert pour la validation, avant le 15 mai 2026.*

**FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI DE RECHERCHE - Parcours MFA 1<sup>re</sup> année**

**NOM :** .....

**Cette fiche individuelle doit être conservée par l'étudiant.e, présentée à chaque rendez-vous avec un.e directeur/trice de recherche, et remise au secrétariat à la fin de l'année.**

**/09/2025 > 15/10/2025 : Élaboration d'un sujet et Recherche d'un.e directeur/trice**

**Plusieurs rencontres possibles (plusieurs enseignants : pour chaque rencontre, indiquer la date, le nom de l'enseignant.e, l'objet, la décision éventuelle, la signature)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

→ *Dès l'accord obtenu, l'étudiant.e en informe le responsable du parcours MFA ([muriel.joubert@univ-lyon2.fr](mailto:muriel.joubert@univ-lyon2.fr)), dépose son sujet auprès du secrétariat et signe son contrat de recherche.*

**Octobre à Décembre : au moins un 2<sup>e</sup> rendez-vous obligatoire**

**(Date, objet, signature) :**

.....  
.....

**Janvier à mars : au moins un 3<sup>e</sup> rendez-vous**

**(Date, objet, signature) :**

.....  
.....

**Avril - Mai : au moins un 4<sup>e</sup> rendez-vous obligatoire**

**(Date, objet, signature) :**

.....  
.....

→ *A la fin de l'année, parallèlement à l'envoi du rapport de recherche au/à la directeur/trice de recherche, l'étudiant.e remet sa fiche individuelle de suivi au secrétariat, à la destination du jury de master.*



**FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI DE RECHERCHE - Parcours MFA 2<sup>e</sup> année**

**NOM de l'étudiant.e :** .....

**NOM du/de la directeur/trice :** .....

**Cette fiche individuelle doit être conservée par l'étudiant.e, présentée à chaque rendez-vous avec un.e directeur/trice de recherche et remise au secrétariat en fin d'année.**

*Attention, tout.e étudiant.e inscrit.e en M2 doit signer un nouveau contrat de recherche. Le travail de recherche doit être accompagné par au moins trois rendez-vous avec le/la directeur/trice de recherche tout au long de l'année, sans quoi l'autorisation de soutenance ne pourra être accordée.*

**Septembre-Octobre : Rendez-vous 1 (Date, objet, signature) :**

.....  
.....  
.....

**Décembre-Janvier : Rendez-vous 2 (Date, objet, signature) :**

.....  
.....  
.....

**Avril : Rendez-vous 3 (Date, objet, signature) :**

.....  
.....  
.....

**Juin (si besoin) : Rendez-vous 4 (Date, objet, signature) :**

.....  
.....  
.....

➔ *A la fin de l'année, parallèlement à la remise du mémoire, l'étudiant.e remet sa fiche individuelle de suivi au secrétariat, à la destination du jury de master.*



Muriel Joubert  
Enseignante et chercheuse en Musicologie  
Responsable du Master mention Recherche (MFA)  
Université Lumière LYON 2

Lettre-contact, année 2025-2026

À toute personne susceptible d'être destinataire

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation en Master (mention Musicologie), mise en place à partir de la rentrée 2016, un stage de découverte du monde professionnel est devenu obligatoire pour les étudiants inscrits en parcours « Musicologie Fondamentale et Appliquée ».

Il s'agit d'un stage de 150 heures (équivalent : 1 mois), encadré par convention, qui peut être effectué suivant toutes modalités jugées appropriées par la structure d'accueil (réparti en plusieurs périodes, « filé » selon un rythme hebdomadaire, « massé » en une seule période à plein temps...). L'étudiant doit effectuer le stage au plus tard pendant les vacances d'été suivant la 1<sup>ère</sup> année de son cursus.

La contribution attendue de la part de la structure d'accueil tient en peu de points :

- description succincte, dans le cadre de la convention, des activités ou tâches envisagées au titre du stage ;
- mise en contact effective de l'étudiant avec l'activité professionnelle de la structure (en observation, en position d'auxiliaire, le cas échéant en responsabilité accompagnée) ;
- vérification et certification de l'assiduité et de la ponctualité de l'étudiant stagiaire ;
- contact avec le secrétariat du département de Musique et Musicologie de l'université en cas de problème.

N.B. Au plan de l'organisation pédagogique du cursus, le stage ne fait pas l'objet d'une notation entrant

dans le calcul d'une moyenne, mais est validé au vu de l'assiduité et de l'investissement de l'étudiant d'une part (certification par la structure d'accueil), et de la remise par l'étudiant au responsable universitaire d'un rapport de stage répondant à un cahier des charges type.

Je vous remercie vivement, Madame, Monsieur, de l'accueil que vous pourrez faire à nos étudiants en quête d'un lieu de stage, et sais pouvoir compter en tout état de cause sur votre lecture attentive.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : [muriel.joubert@univ-lyon2.fr](mailto:muriel.joubert@univ-lyon2.fr)

Veillez trouver ci-dessous, à toutes fins utiles, les coordonnées de la gestionnaire de scolarité chargée du Master mention Musicologie à l'Université :

Madame Marion Fontenille

[m.fontenille@univ-lyon2.fr](mailto:m.fontenille@univ-lyon2.fr)

[lesla.m1mfa@univ-lyon2.fr](mailto:lesla.m1mfa@univ-lyon2.fr)

tél. : 04 87 24 80 68

Veillez agréer, Madame, Monsieur, avec mes remerciements renouvelés pour votre lecture, l'expression de mes salutations cordiales.



## CONTRAT MÉMOIRE 2025-2026

### MASTER 1 Musicologie Fondamentale & Appliquée

Merci de retourner ce document au bureau de scolarité avant le vendredi 17 octobre 2025

Nom, Nom d'usage, Prénom.....

Numéro étudiant(e) : \_ \_ \_ \_ \_

Date de naissance ...../...../.....

Lieu et pays de naissance .....

Nationalité .....

Adresse où envoyer les courriers.....

.....

Tel portable .....

**Courriel personnel** – Attention le au bureau de scolarité vous contactera uniquement sur votre mail Lyon2

.....

## Mémoire (Rapport de recherche)

*Information obligatoire*

Directeur de recherche : .....

Sujet du mémoire :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date et signature du directeur de recherche :

*Turner svp*

**POUR FAIRE VOTRE INSCRIPTION PEDAGOGIQUE EN LIGNE :**

**DATE LIMITE pour saisir en ligne : 26 septembre 2025 – minuit**

**Puis imprimer le contrat pédagogique et l'apporter au secrétariat avant le 10 octobre 2025.**

**Lien : <http://inspedaweb.univ-lyon2.fr/ip-web/loginInscription.jsf>**

## **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

### **UE Musicologie fondamentale 1**

#### **Cochez un des deux enseignements**

- Musiques médiévales (12h)
- Musiques romantiques (12h)

#### **Cochez un des deux enseignements**

- Musiques Renaissance (12h)
- Musique baroque et classique (12h)

### **UE Musicologie fondamentale 2**

#### **Cochez un des deux enseignements**

- Musiques modernes (12h)
- Esthétique musicale (12h)

#### **Cochez un des deux enseignements**

- Musiques populaires (12h)
- Musiques contemporaines (12h)

### **UE C1 Langue 1**

Langue 1 (Anglais) : 20h

### **UE Musicologie appliquée 1**

Musicologie appliquée à la médiation (18h)

### **UE Méthodologie de la recherche**

- Outils et méthodes de la recherche musicologique (12h)
- Outils numériques appliqués à la recherche (10h)
- Participation à la journée des masters (6h)

### **UE Musicologie appliquée 2**

- Musique et arts (20 CM)
- Paléographie et notation (12h)

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UE Musicologie fondamentale 3**

Musique, esthétique et société (20h)

### **UE Musicologie appliquée 3**

- Musique appliquée à la rédaction professionnelle (20h)
- Ouvertures professionnelles (20h)

### **UE Musicologie fondamentale 4**

Histoire et analyse de l'interprétation (20 h)

### **UE Musicologie appliquée 4**

Stage de découverte du monde professionnel (150h)

### **UE Méthodologie et recherche**

- Méthodes d'analyse en musicologie (20h)
- Rédaction d'un rapport de recherche
- Suivi annuel de conférences ou colloques (10h)

**Nota Bene :** Une demande de dispense d'assiduité est à retourner au bureau de scolarité avant le 29/09/25

Le formulaire de demande est en ligne sur le site <http://lesla.univ-lyon2.fr>

**Date et signature de l'étudiant :**

## FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Je vous remercie, en tant que responsable du Master MFA, d'avoir accepté de prendre un stagiaire et de l'avoir suivi. Cette expérience est très importante pour nos étudiants, et s'inscrit en toute logique dans notre formation.

Depuis cette année, chaque étudiant stagiaire doit avoir une note qui englobe la manière dont s'est passé le stage et le rapport de stage. Ce dernier doit d'ailleurs être très minimaliste, car les étudiants ont à travailler de manière prioritaire sur leur rapport de recherche. Je me chargerai de déterminer cette note, mais j'aurai besoin de votre éclairage sur la manière dont s'est passé le stage.

Aussi, je vous demande de répondre très simplement aux critères suivants, que j'ai limités pour ne pas vous accaparer trop de temps. N'hésitez pas à compléter par un commentaire supplémentaire, si besoin ou si vous le souhaitez.

Merci encore. Muriel Joubert, responsable du Master MFA, 06 65 18 41 41, [muriel.joubert@univ-lyon2.fr](mailto:muriel.joubert@univ-lyon2.fr)

### NOM et prénom du stagiaire :

	++	+	-	--	Commentaires si besoin
Assiduité					
Ponctualité					
Qualité de la réalisation des tâches confiées et réalisées					
Curiosité					
Initiatives					

Autres observations éventuelles sur l'étudiant stagiaire (ou point de vue global) :

Remarques éventuelles sur les conditions de stage imposées par l'Université, et idées pour améliorer le dispositif :

Seriez-vous prêt(e) à reprendre un étudiant-stagiaire de Musicologie ?                      OUI                      NON

Date :

Nom de l'Entreprise / de la Structure :

Nom et signature du tuteur / de la tutrice de stage





